

MILENA ANNALORO  
GUIRÉMI LANGE

# alexandrie

une architecture ottomane

POSTFACE DE JEAN-CHARLES DEPAULE

ÉDITIONS PARENTHÈSES



 *Veduta d'Alessandria, secolo xv,*  
Ugo Comminelli, 1472.

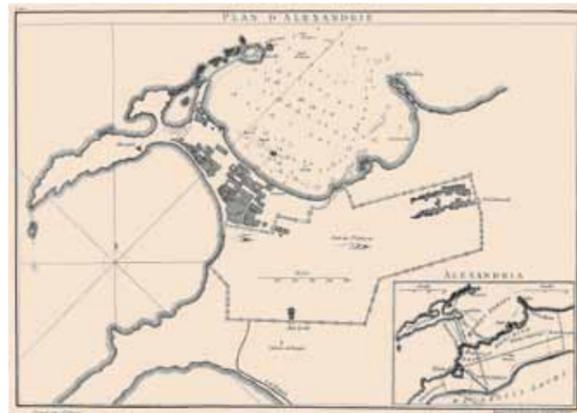
# UN QUARTIER OTTOMAN



Plan particulier d'Alexandrie, de la ville et ports d'Alexandrie, par Razaud, 1687.



Carte particulière de la Vieille et de la Nouvelle Alexandrie, et des ports, par Frédéric-Louis Norden, 1738.



Plan d'Alexandrie, par Monsieur d'Anville, 1766.



# Le tissu urbain

## CRÉATION DE L'ISTHME

Les origines de la ville, fondée par Alexandre en 331 av. J.-C., se confondent avec la légende et la mythologie. Alexandrie se trouve sur une étroite bande de terre entre la mer Méditerranée et le lac Mariout, en face de l'île de Pharos où sera construit le célèbre phare. L'île est reliée à la terre ferme par la construction d'une digue longue de plus de 1 000 mètres : l'Heptastade<sup>1</sup>.

La puissance de la cité continue à croître alors qu'elle se trouve sous la juridiction romaine et, en termes de population, elle devient la deuxième ville de l'Empire après Rome. Cette période de splendeur, attestée par une vaste bibliographie de voyageurs et une conséquente iconographie sur sa forme urbaine et son réseau viaire, est marquée par une grande effervescence économique et culturelle. Malheureusement, peu de vestiges architecturaux peuvent aujourd'hui en témoigner. Suite à la division de l'Empire romain en 395, Alexandrie est intégrée à l'Empire romain d'Orient.

Plus tard, le déclin de l'Empire entraîne l'appauvrissement de la ville qui est brièvement conquise au VII<sup>e</sup> siècle par les Perses avant de l'être par les armées arabes.

La ville de l'époque musulmane est nettement moins étendue que pendant l'Antiquité, mais elle reste néanmoins un port important en Méditerranée, attirant marchands vénitiens, catalans, marseillais ou byzantins.

Deux tremblements de terre, en 956 et en 1323, ainsi que les épidémies de peste au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles vont momentanément l'affecter. L'Heptastade n'est plus entretenue depuis longtemps mais, au fil des siècles, par l'accumulation de sédiments le long de cette structure, une langue de terre plate se crée, l'isthme, qui donne à la baie d'Alexandrie la forme en hémicycle qu'elle présente aujourd'hui.

C'est à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, suite à la conquête ottomane, qu'une nouvelle ville commence à s'établir sur cet isthme, alors presque vierge, qui sépare les deux baies. La baie occidentale, bien abritée, est dévolue à la flotte de guerre tandis que la baie orientale, peu profonde, jonchée de blocs de pierres et exposée aux vagues, est réservée à la marine commerciale.

« Dans les chroniques, il apparaît qu'Alexandrie est une ville qui a été construite dans les temps anciens. On dit qu'Alexandre aux deux cornes ayant trouvé cette ville en ruine la fit construire. Après l'époque du Saint Prophète — sur Lui le Salut ! — quelques-uns de ses compagnons vinrent vivre dans cette ville ; c'est pourquoi elle est un foyer de saints personnages. Plus particulièrement, elle est la clé de la mer du monde arabe ; la totalité de son rempart de tours mesure huit milles ; mais l'intérieur de ce rempart est maintenant en ruine ; presque en bordure de mer, ainsi que près de la porte de Rosette, il y avait encore quelques éléments en place ; le reste était détruit et en ruine ; cependant on a reconstruit le rempart de tours et les ruines sont maintenant peu nombreuses. Devant cette forteresse, il y a deux ports. Par la terre, la distance entre ces deux ports est d'un mille, mais par mer, de l'entrée d'un port à l'entrée de l'autre, il y a cinq milles. Le port situé à l'ouest est appelé Porto Vâki, ce qui veut dire Ancien Port ; mais les Arabes le nomment Port de l'ouest (Garb Limani). Il y a aussi un port devant la partie est de la ville ; la majorité des navires relâchent dans ce port situé à l'est, mais ce n'est pas un très bon port et les navires qui y stationnent doivent veiller à l'arrimage de l'ancre car il y a des sables mouvants, et c'est dangereux. En outre ce port est rempli de vers rongeurs qui attaquent le bois du navire. Bref, ce n'est pas un port tranquille. Cependant c'est une échelle, et l'on y vient pour faire du commerce. »

— PIRI REIS, 1517

## UNE NOUVELLE VILLE ENTRE DEUX PORTS

Vers 1550, une nouvelle ville s'établit sur la péninsule et, peu à peu, la cité intra-muros est délaissée. En 1581, Prosper Alpin écrit : « depuis plusieurs années, beaucoup de gens ont fui la ville et se sont installés en assez grand nombre sur les terrains joutant la mer, c'est-à-dire vers la Citadelle d'Alexandrie, là où habitent maintenant tous les juifs : par les uns et par les autres, une seconde ville a pour ainsi dire été fondée<sup>2</sup> ». Cette nouvelle ville accueillant population et produits en transit est un lieu d'échange commercial avec le reste du monde. Depuis la cale des bateaux, les marchandises sont transportées jusqu'aux magasins des *wakâla* (caravansérails) et des souks de la ville, où elles font l'objet de transactions entre négociants venus de tout le bassin méditerranéen. La carte dressée par Razaud montre bien qu'un réseau de rues parallèles est en place dès 1665 et relie les deux ports situés de part et d'autre de la péninsule.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, les maçons réemploient des matériaux issus des bâtiments en ruine de la ville antique. C'est ainsi qu'on retrouve encore régulièrement des vestiges de colonnes et de chapiteaux dans les habitations de la péninsule.

En 1798, la ville compte quelque 8 000 habitants qui se concentrent sur la presqu'île et dans les quelques noyaux urbains qui subsistent alors dans la ville intra-muros. Les soldats et les techniciens français de l'armée d'Égypte ne cachent pas leur déception ressentie devant l'état de ruine dans lequel se trouve Alexandrie, si illustre autrefois. L'ingénieur Gratiem Le Père observe ainsi : « Cette ville ne renferme aucun monument remarquable ; les principales mosquées au nombre de vingt-cinq à trente, les *o'kel*<sup>3</sup> ou magasins publics, les maisons particulières, les quais, etc. sont remplis de fûts de colonnes de grès, de granit, de marbre, de porphyre, d'albâtre, ou de pierre calcaire, numismale, provenant d'anciens palais ruinés : on s'est borné à indiquer en toutes lettres sur le plan l'emplacement des édifices dépendant du service de la marine et des administrations publiques ; il n'en est aucun qui mérite une description particulière. Si l'on excepte le plan des *o'kel*, la construction et la distribution intérieure des maisons sont aussi mauvaises que mal entendues : l'extérieur des maisons ne présente que des façades lisses et blanchâtres, percées de petites fenêtres masquées de grillages en bois à croisillons serrés. Des rues étroites et non pavées, qui n'offrent aucun écoulement

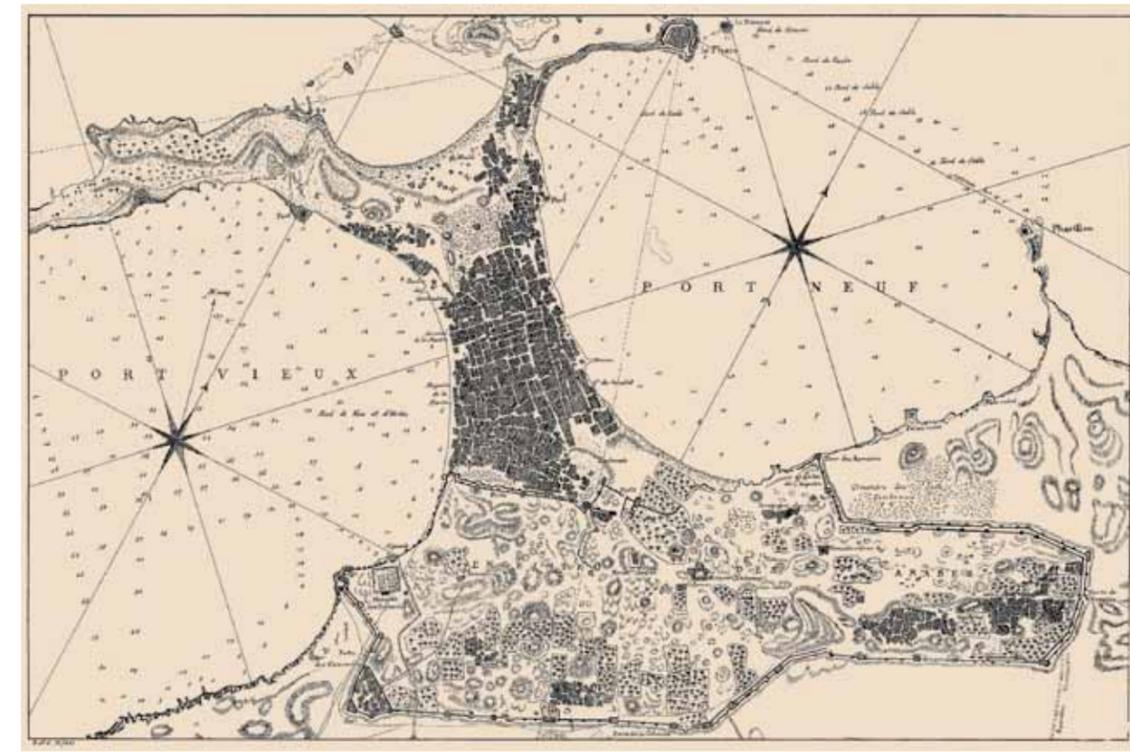
« On dit qu'il y a quatre-vingts ans qu'on a commencé à construire une ville nouvelle, peuplée et prospère, sur le cap qui est situé au milieu des deux ports. De hauts palais, des caravansérails et des mosquées sont encore en train d'être construits. Il y a, au total, trois cent vingt-cinq maisons, grandes et petites, mais la plupart d'entre elles sont sans étage. Le côté de ce faubourg qui donne sur le Port-aux-Galères mesure mille sept cents pas. Du pied de l'Arsenal jusqu'à ce qu'on parvienne devant le Port-aux-Galions, le faubourg fait deux mille pas. D'après ce calcul, ce faubourg (a un périmètre de) trois mille sept cents pas. Dans ce faubourg, au bord de la mer, il y a la douane et les magasins, les caravansérails de Mendil-zade Mustafa Aga, de Sinan Pasa, de Mustafa Pasa, de Hüseyin Pasa, de (E)nis et de Hacı Mehmed. Ce sont des caravansérails prospères et solides. [...] Dans ce faubourg, il y a, au total, sept cents boutiques et trois cents magasins. Car, comme c'est une échelle commerciale, lorsque des navires de tous les pays y arrivent, les marchands entreposent leurs marchandises dans les magasins. De ce fait, ces derniers sont extrêmement nombreux. Il y a douze cafés bien décorés, dont chacun peut accueillir cinq cents hommes. Chanteurs, joueurs de *saz* et musiciens y jouent nuit et jour des compositions de Hüseyin Baykara. Pour la plus grande partie, le marché sultanien est entièrement recouvert d'un revêtement de pierre. Les autres grands-rues étant en terre sableuse chargée de sel, elles n'ont pas de revêtement. À présent, c'est un faubourg qui est en train de gagner en prospérité. Mais il n'a ni vergers ni jardins ni eau ni hammams. Il faut faire venir à dos de chameau ou de mulet l'eau des citernes qui se trouvent dans la forteresse. »

~ EVLIYA ÇELEBI, 1670



Carte générale des côtes, rades, ports, ville et environs d'Alexandrie, levée par Messieurs les ingénieurs de l'armée d'Orient et dressée par M. Gratiem Le Père, 1798.

Plan général des deux ports, de la ville moderne et de la ville des Arabes, levé par Messieurs les ingénieurs de l'armée d'Orient, 1798.



« La ville elle-même est déserte et en grande partie détruite, et pleine de tas de débris et de tas de pierres, que les Turcs déterrent et emploient pour d'autres constructions. La ville est double, il y a une vieille ville et une nouvelle ville très grande, et elles sont situées toutes les deux tout près de la Méditerranée et sont disposées presque en forme de croissant. La vieille ville a des murailles doubles, qui sont encore entières et en bon état, si bien que la ville est très forte, particulièrement du côté de la mer, où l'on peut se promener agréablement sous les arcs boutants ; et de plus elle est ornée de beaucoup de tours élevées, comme il n'y en a pas dans la nouvelle ville. Toutefois, celle-ci est plus agréable que l'ancienne. »

~ GEORGE CHRISTOFF VON NEITZSCHITZ, 1636

« Dans Alexandrie, au contraire, à peine sort-on de la ville neuve dans le continent, que l'on est frappé de l'aspect d'un vaste terrain tout couvert de ruines. Pendant deux heures de marche, on suit une double ligne de murs et de tours, qui formaient l'enceinte de l'ancienne Alexandrie. La terre est couverte des débris de leurs sommets ; des pans entiers sont écroulés ; les voûtes enfoncées, les créneaux dégradés, et les pierres rongées et défigurées par le salpêtre. On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits, distribué par des murs à demi enfouis, semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers, de nopals, et où l'on ne trouve de vivant, que des chacals, des éperviers et des hiboux. »

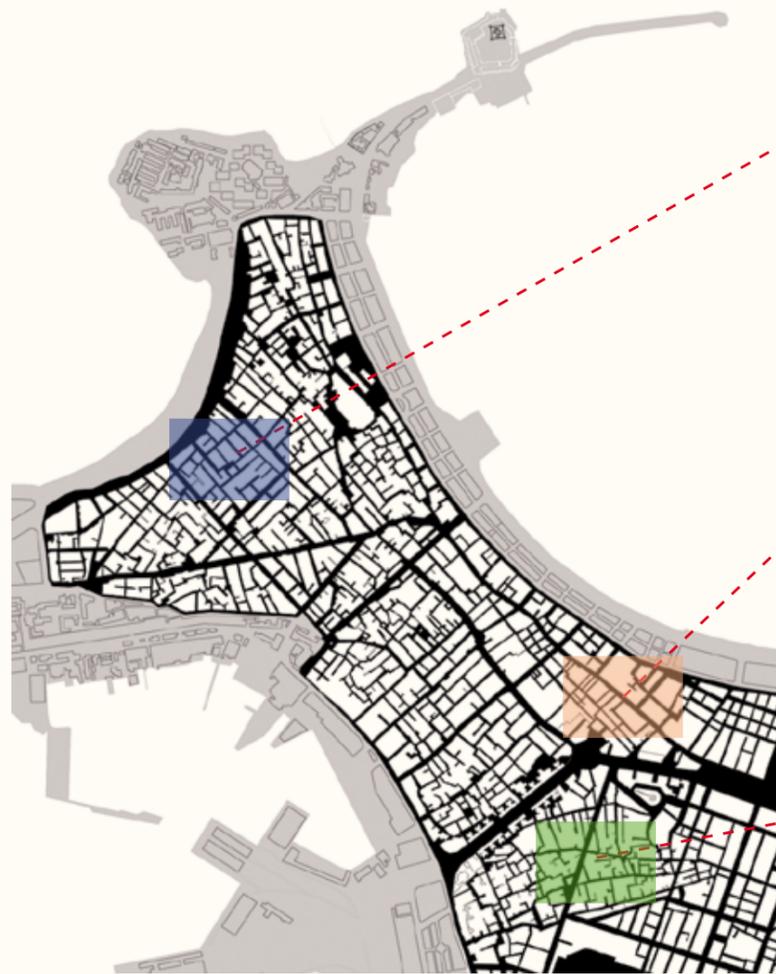
~ LE COMTE DE VOLNEY, 1787

aux eaux pluviales, restent toujours poudreuses ou fangeuses, suivant le temps : on n'y trouve de mouvement que vers les bazars ou quartiers des marchands. Du reste, tout concourt à donner à la ville un aspect triste et monotone pour tout Européen que le commerce ou l'amour des voyages attire en cette contrée<sup>4</sup>. »

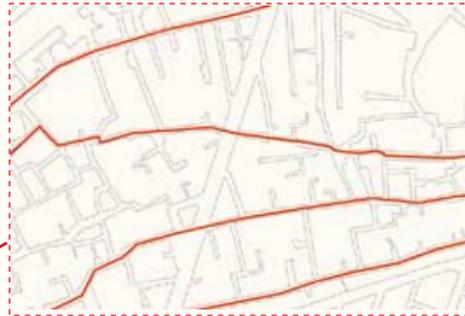
Néanmoins Gratiem Le Père relate aussi l'atmosphère cosmopolite qui règne alors dans la ville : « La population d'Alexandrie, à l'époque de notre conquête, pouvait être d'environ huit mille âmes ; elle était réduite à sept mille à l'époque de notre évacuation. Elle est composée d'Égyptiens proprement dits, de Turcs, d'Arabes, de Maures, de Grecs, de Syriens, de Juifs et de quelques chrétiens Européens. C'est à l'ombre des bazars ou quartiers marchands de cette ville qu'il est curieux d'observer la réunion de tant d'individus de nations diverses, que l'intérêt des relations commerciales rassemble en paix, et qu'il divise avec éclat dix et vingt fois en un seul jour. C'est là que, comme dans un tableau mouvant, on peut juger des nuances infinies que la nature imprime sur le front comme sur toute l'habitude du corps de l'homme, ainsi que des différences morales que les climats, l'éducation et la religion apportent dans son caractère, dans ses opinions et son existence<sup>5</sup>. »

4 GRATIEM LE PÈRE, « Mémoire sur la ville d'Alexandrie » État moderne, tome 2, 2<sup>e</sup> partie, dans *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, publiée par les ordres de sa Majesté l'Empereur Napoléon Le Grand, Paris, Imprimerie impériale/royale, 1809-1828 (1829), pp.277-279.

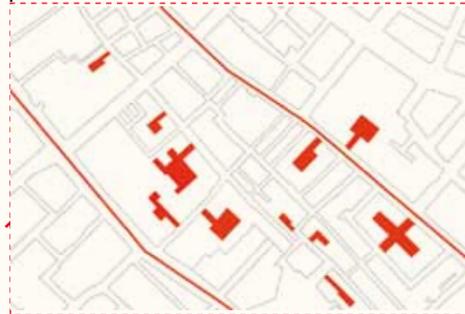
5 Concernant cette grande variété de communautés, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage d'André Raymond qui évoque ce phénomène qui, bien que renforcé à l'époque ottomane, existait déjà dans les villes arabes. RAYMOND, A., *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985.



période 3 XIX<sup>e</sup> siècle



période 2 XVII<sup>e</sup> siècle



période 1 XVI<sup>e</sup> siècle



#### période 1

- trame non orthogonale
- tissu propre à la résidence
- présence d'impasses
- rayonnement des voies vers l'ancienne porte de la marine

#### période 2

- voies hiérarchisées
- tissu propre au transit des voyageurs et des marchandises

#### période 3

- trame orthogonale
- voies hiérarchisées
- tissu propre à la résidence
- présence de quelques impasses



# Éléments d'architecture

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Égypte est successivement marquée par l'expédition des troupes de Napoléon Bonaparte (1798-1801) et l'arrivée au pouvoir de Méhémet Ali en 1805. Ces deux événements ont généré une très riche documentation sur la société de l'époque. L'œuvre monumentale réalisée lors de l'expédition de Napoléon, *La Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, constitue toujours pour les chercheurs une exceptionnelle ressource, notamment au niveau iconographique. Par ailleurs, la politique du pacha — enclin à l'ouverture vers l'Europe — a permis l'affluence de nombreux voyageurs, diplomates et techniciens dont les récits complètent utilement les observations effectuées par les scientifiques de l'expédition napoléonienne.

## LES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

L'architecte Pascal Coste travailla pour Méhémet Ali entre 1817 et 1827. À travers dessins, croquis et gravures, il a su restituer l'architecture dans ses moindres détails<sup>21</sup>. Ses représentations des maisons ottomanes d'Alexandrie constituent un état des lieux avant les importantes transformations intervenues dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Elles permettent aussi d'apprécier les particularités et les ressemblances avec les autres villes de la Basse Égypte. Le Caire, où vivait une société puissante, est unique pour la monumentalité de ses demeures ottomanes qui s'apparentent plus à des palais qu'aux maisons qu'on peut trouver à Alexandrie. Il se dégage plus de similitudes entre cette dernière et les autres villes du Delta du Nil, même si, comme le fait remarquer Alexandre Lézine<sup>22</sup> chacune conserve un caractère d'unicité. Les matériaux et les techniques utilisés sont différents. D'une manière générale, dans les villes de Rosette, Tantah ou encore Fowa, les constructions sont faites de briques cuites bicolores tandis qu'au Caire elles sont en pierre et en marbre. À Alexandrie, les maisons sont bâties principalement en pierres de taille calcaires et en briques monochromes et sont souvent recouvertes d'enduit à la chaux. Toutefois, si Alexandrie frappait les voyageurs par sa couleur blanche évoquant les médinas du Maghreb, on s'aperçoit sur les gravures de *La Description de l'Égypte* que l'enduit n'était pas systématiquement et que les murs de briques pouvaient rester nus. Aujourd'hui, et

« J'ai aperçu l'Orient à travers, ou plutôt dans une grande lumière d'argent fondue sur la mer. Bientôt le rivage s'est dessiné, et la première chose que nous avons vue à terre c'est deux chameaux conduits par un chamelier, puis, tout le long du quai, de braves arabes qui pêchaient à la ligne de l'air le plus pacifique du monde. Pour débarquer, ç'a été le tintamarre le plus étourdissant : des nègres, des négresses, des chameaux, des turbans, des coups de bâtons administrés de droite et de gauche, avec des intonations gutturales à déchirer les oreilles. Je me fiche une ventrée de couleurs, comme un âne s'emplit d'avoine. »

— GUSTAVE FLAUBERT, 1849

« Arriverons-nous aujourd'hui à Alexandrie ? Le cœur me bat à cette question que j'entends poser et discuter auprès de moi. Il faut être à l'entrée des passes avant la nuit pour que le pilote arabe puisse sortir du port et venir nous chercher. La nuit approche, on est dans l'incertitude ; tous les regards sont fixés vers le point de la côte où de moment en moment on s'attend à voir surgir Alexandrie. À l'ouest, quelques bandes jaunes s'étendent horizontalement au-dessus de la mer, grises comme les nuages ; mais une déchirure laisse voir un lambeau de ciel parfaitement vert, tel que Bernardin de Saint-Pierre dit l'avoir remarqué sous les tropiques. L'Orient perce le voile. »

— JEAN-JACQUES AMPÈRE, 1844

vraisemblablement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses façades sont recouvertes d'un enduit ocre, révélant parfois quelques traces d'un enduit bleu antérieur.

Dans les maisons alexandrines de l'époque ottomane, les murs de soubassement sont généralement en pierres de taille assemblées au mortier de chaux ; leur épaisseur varie de cinquante centimètres à un mètre. Ceux du rez-de-chaussée comportent dans leur appareillage des lits horizontaux de bois pour les plus anciens et/ou de briques pour les plus récents. Dans ces constructions, il est fréquent de trouver du matériel de réemploi datant de l'Antiquité : les ruines de la ville antique sont toutes proches. On découvre dans la composition même des murs des colonnes en marbre ou en granit entières ou fragmentées, des bases de colonnes et des chapiteaux.

Pour accéder aux étages et au toit-terrasse, les escaliers sont toujours constitués d'une ou plusieurs volées droites. Ils sont entièrement en bois — nez de marches et garde-corps compris. Seules les marches sont recouvertes d'un dallage de plaques de pierre calcaire. Exceptionnellement, on peut trouver deux autres types d'escaliers : celui à volée droite supportée par une voûte en pierre ou celui constitué de marches en consoles encastrées dans un mur.

Comparés aux murs de soubassement, ceux des étages sont de constitution plus légère. Généralement en briques, ils sont parfois conçus selon la technique du colombage avec une ossature de bois et un remplissage de briques ou de pierres calcaires (c'est le cas de la maison Hallabo). Cette différence de matériaux permet évidemment d'alléger les parties supérieures des constructions mais elle est surtout le fait des fréquentes transformations opérées ultérieurement sur les maisons. Une ossature en bois intégrée à la maçonnerie consolide efficacement le bâtiment. Elle joue le rôle de chaînage et assure le contreventement de l'ensemble. Le bois permet de renforcer les parties les plus sensibles telles que les angles des murs ou l'encadrement des portes et des fenêtres. Cette technique permet en outre de réaliser des porte-à-faux importants. Les lits de bois horizontaux insérés dans les parois ont aussi pour effet de stopper la fissuration de la maçonnerie et de rendre les constructions plus souples, leur permettant aujourd'hui de résister — de façon relative — lorsque de hauts immeubles sont élevés à proximité d'elles.



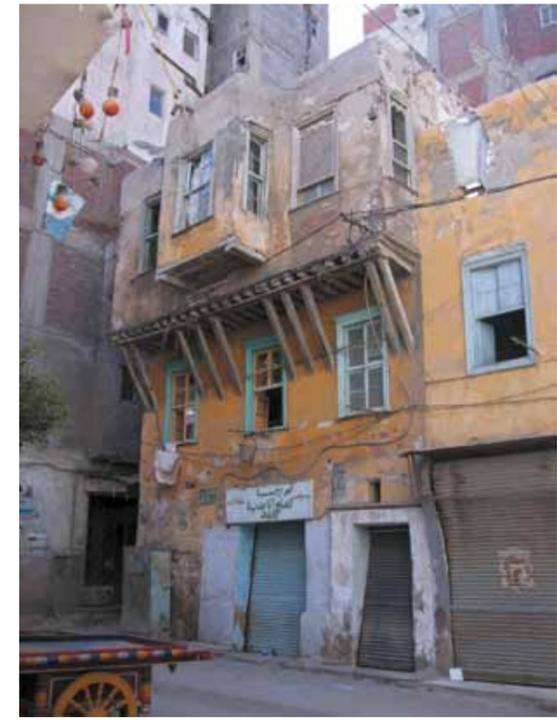
Une ruelle d'Alexandrie, par Mag Dalagh. Eugène Poitou, *Un hiver en Égypte*, 1860.



Une petite place bordée d'édifices caractérisés par leurs encorbellements en bois.



Un encorbellement en angle.



Encorbellements superposés qui révèlent en façade la présence d'une alcôve dans la chambre au deuxième étage.



Encorbellements à degrés verticaux : dans une même maison, les encorbellements des étages n'ont pas le même volume.



Un encorbellement droit sur la totalité de la largeur de la façade.



Exemple d'encorbellement droit.

« C'est ainsi que la Ville, qui porte aujourd'hui le nom d'ancienne, a sans doute été construite des ruines de la première Alexandrie, & que la nouvelle s'est bâtie, & se bâtit encore tous les jours des débris de la seconde, autant & mille fois plus inférieure à la véritable Alexandrie, que celle qui subsiste aujourd'hui l'est elle-même à celle là. Il viendra peut être un tems, où les colonnes qui ont été transportées dans ce nouveau terrain, confondues avec la poussière des maisons, feront croire à ceux qui ne l'auront pas vu bâtir comme nous, que la Ville fondée par Alexandre étoit réellement située dans cet espace qu'il occupe, comme quelques-uns osent encore soutenir aujourd'hui, que les murs & les tours, dont j'ai parlé plus haut, l'enfermoient autrefois véritablement. »

~ BENOIT DE MAILLET, ENTRE 1692 ET 1708

« Des ouvriers intelligents sous la direction d'un architecte habile, travaillent à la construction de monuments qui attestent et honorent les progrès de nos arts, tandis que d'autres fouillent les entrailles du sol, brisent des chapiteaux, des tronçons de colonnes, des statues qu'a respecté le temps, pour fournir aux édifices nouveaux quelques moellons. »

~ MARIE-JOSEPH DE GÉRAMB, 1832

21 COSTE, P., *Architecture arabe ou monuments du Kaire mesurés et dessinés de 1818 à 1826*, par Pascal Coste, Paris, Firmin-Didot, 1837. JACOBI, D. (sous la direction de), *Pascal Coste, toutes les Égypte*, Marseille, Parenthèses, 1998.

22 « On a pu se demander autrefois si les maisons de cette ville (Rosette) lui étaient propres ou au contraire s'il fallait les attribuer à une "architecture du Delta" dont elles constitueraient les seuls témoignages subsistants. On remarquera, à l'appui de la seconde hypothèse, qu'il existe une unité de style certaine dans les réalisations de l'architecture religieuse échelonnée d'Alexandrie à Damiette. Dans les quartiers les plus anciens d'Alexandrie — entre les deux ports — on trouve encore quelques maisons d'habitations qui présentent certaines analogies avec celle de Rosette. Il semble bien, du reste, que le style particulier de cette région ne se

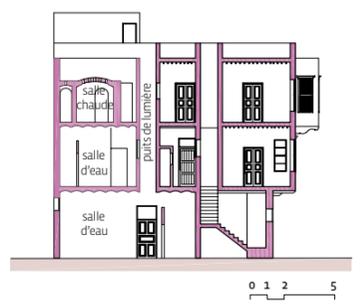
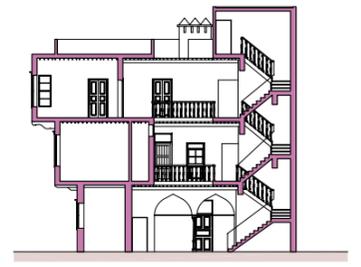
limite pas au Delta du Nil car il présente des analogies avec celui de certaines réalisations des bords de la mer Rouge et notamment celles que l'on peut voir dans la ville de Suakin. » LÉZINE, A., ABD AL-TAWAB, A.-R., « Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 10, 1972, p. 196.

### SOUS LE SIGNE DE L'EAU

En prolongeant le parcours dans la péninsule on trouve, rue Ibn el-Afif, un autre exemple remarquable de maison à cour. Grâce à des habitants descendants du premier locataire, nous savons qu'autour de 1850, elle était louée en totalité à un riche Marocain qui y vivra jusqu'à la fin de sa vie avec son épouse et sa fille. Après sa mort, celles-ci resteront au deuxième étage, dans une pièce avec une annexe et une cuisine, partageant le reste de la maison avec d'autres locataires [5 | B2].

Le parcours qu'il faut effectuer pour pénétrer dans l'édifice obéit à une véritable mise en scène architecturale qui ne peut qu'intriguer celui qui y pénètre. Par la porte entrebâillée, on n'aperçoit qu'un couloir étroit et obscur. Mais, à son extrémité, une lueur laisse deviner un espace à ciel ouvert : le couloir fait un coude avant de déboucher sur la cour intérieure. Une telle disposition exprime bien l'importance accordée aux transitions, au passage du dedans au-dehors et réciproquement<sup>8</sup>. Une fois dans cette cour, où la luminosité contraste fortement avec l'obscurité du couloir, une arcade avec deux arcs persans s'impose au regard. Le jeu de lumières confère au rez-de-chaussée une dimension majestueuse que vient accentuer une grande hauteur sous plafond — hauteur qui protège aussi les niveaux supérieurs de la forte humidité qui remonte du sous-sol imprégné d'eau de mer. Ce dispositif est renforcé par un système d'aération : des ouvertures sont placées au-dessus de chacune des portes. Contrairement aux autres, la façade nord de la cour — qui est la plus exposée au soleil — comporte très peu d'ouvertures, protégeant ainsi les espaces intérieurs de la chaleur. Depuis la rue, la maison présente une façade de trois niveaux, ce qui semble une grande hauteur, et le ciel, entre les nombreux encorbellements qui se font face à chaque étage de part et d'autre de la ruelle, est presque invisible. Les ouvertures, de grandes dimensions, sont équipées de volets à persiennes et de menuiseries décorées. Le premier étage, en encorbellement sur toute la longueur de la façade, repose sur des poutres doublées et biseautées, tandis qu'au deuxième étage, seule une pièce déborde. Cette façade surplombe la rue sur une longueur importante. Deux portes sont situées à chacune de ses extrémités. L'une donne sur un escalier conduisant au premier étage, sans passer

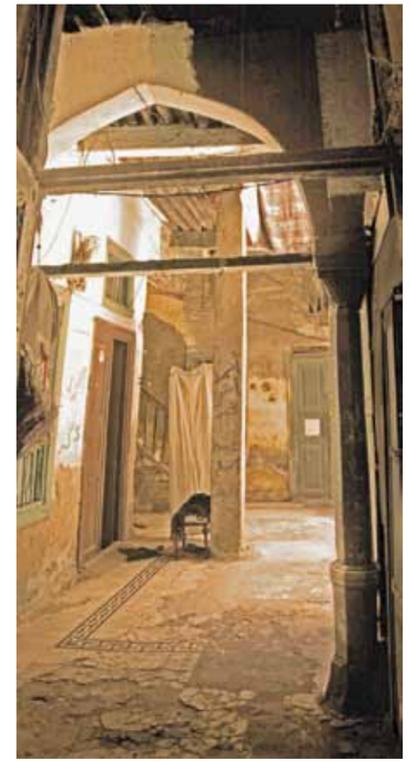
[5 | B2]  
14, rue Ibn el-Afif  
XIX<sup>e</sup> siècle  
190 m<sup>2</sup>  
Habitation



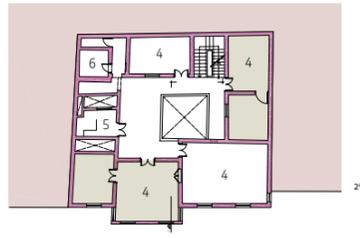
[5 | B2] Coupe AA sur la cour et coupe BB sur le hammam et le puits de lumière.



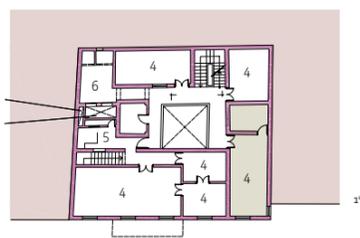
[5 | B2] La rue, bordée par plusieurs maisons à cour, est surplombée par les nombreux encorbellements de leurs façades.



[5 | B2] Vue de la cour.

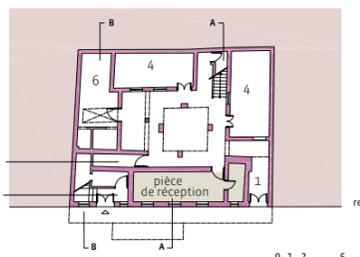


2<sup>e</sup> étage



1<sup>er</sup> étage

cheminée  
puits de lumière



rez-de-chaussée

accès au sous-sol  
accès direct au 2<sup>e</sup> étage

[5 | B2] Plans des différents niveaux.

1 vestibule, 4 chambre, 5 cuisine, 6 salle d'eau.

Cet ensemble de deux pièces (chambre et annexe), retrouvé à chaque étage, constitue une unité de base du plan général de la maison. Aujourd'hui, chaque cellule est devenue un appartement.



[5 | B2] Restitution de la façade sur rue.

« On dit que les maisons n'ont pas de fenêtres. C'est une grande erreur. Car, à l'exception des habitations les plus misérables, qui n'ont rien que quatre murs, comme dans beaucoup d'autres villes du monde, il n'y a une pièce, si petite soit elle, qui n'ait pas quatre, six, dix ou douze fenêtres, recouvertes, il est vrai, de volets, qui, toutefois, donnent un aspect plaisant à l'extérieur de la maison, et suffisamment de lumière et d'air à l'intérieur. Cette passion pour les fenêtres est poussée jusqu'à l'extrême, et pour elles on néglige la régularité des bâtiments. Dans certaines rues les maisons ne sont pas construites suivant une ligne droite sur les côtés de la rue, mais avec un angle saillant qui, doublant la superficie de la façade, favorise la multiplication des fenêtres. »

— ALI BEY EL ABASSI, 1806

par la cour, permettant ainsi aux hôtes d'entrer et sortir du *salâmlik* en évitant de croiser la famille. Celle-ci occupait les espaces privés de la maison, le *haramlik*, accessible par la deuxième porte de la rue. On peut noter que cette distinction d'espaces privés, entre *salâmlik* et *haramlik*, répondait à une utilisation de la maison comme habitation mais aussi comme lieu de négoce, si par exemple le propriétaire était commerçant, ou comme lieu dédié à une autre activité professionnelle, sociale et en tout cas distincte de la vie familiale. Elle facilitait également les possibilités d'hébergement des pèlerins et des voyageurs. Au cours des changements culturels et économiques survenus depuis la conception de ce type de maison, et bien qu'elle n'ait vraisemblablement pas été conçue comme bien locatif, une partie pouvait être habitée par le propriétaire tandis qu'il mettait en location le reste de la bâtisse. L'organisation et le plan se répètent à tous les niveaux. L'escalier et les salles d'eau sont regroupés dans l'angle sud et une large coursive distribue les pièces autour de la cour. La particularité de cette maison tient à la présence importante d'espaces dédiés à l'usage de l'eau. Au rez-de-chaussée tout d'abord, au centre de la cour, un orifice assimilable à un dispositif d'évacuation laisse supposer la présence originelle d'un bassin ou d'une fontaine. Au fond de cette cour, une grande pièce est éclairée par un puits de lumière et pouvait servir de cuisine. Alignés sur toute la hauteur de l'édifice se trouvent, au premier étage, une autre grande pièce d'eau (peut-être pour le linge) et, au deuxième, un hammam. On remarque aussi à cet étage l'élargissement de la coursive qui surplombe la cour, et qui s'apparente à une terrasse assumant presque les mêmes fonctions distributives que la cour au rez-de-chaussée. Elle constitue en quelque sorte une cour suspendue au deuxième étage. Isolée de la rue et abritée des vis-à-vis, cet espace est le plus privé de la demeure. Règne de l'épouse, il est exclusivement réservé à la famille.



[5 | B2] La deuxième porte sur la rue mène à un appartement au premier étage.

<sup>8</sup> Pour une analyse spécifique des notions de limite et de franchissement dans les villes de l'Orient arabe, nous renvoyons à l'ouvrage de Jean-Charles Depaule, *À travers le mur*, Marseille, Parenthèses, 2012.

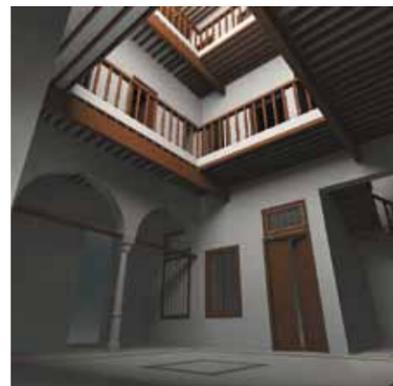


[5|B2] Vue de la coursiue de deuxième étage.

Ici la coursiue s'élargit pour devenir une terrasse qui distribue la chambre principale à encorbellement et le hammam.



[5|B2] Arcade de la cour.



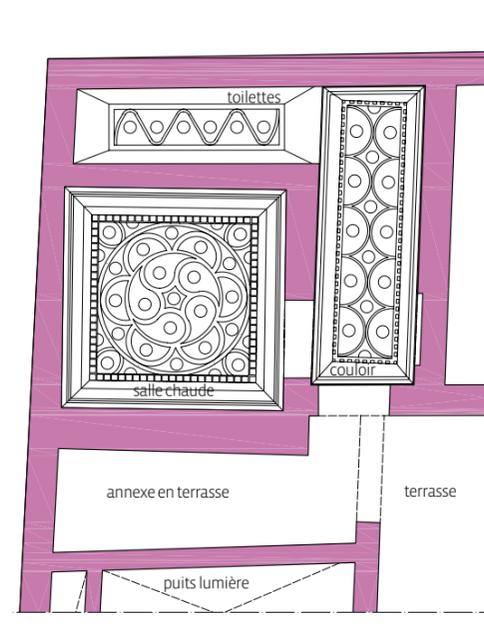
[5|B2] Reconstitutions de la cour.



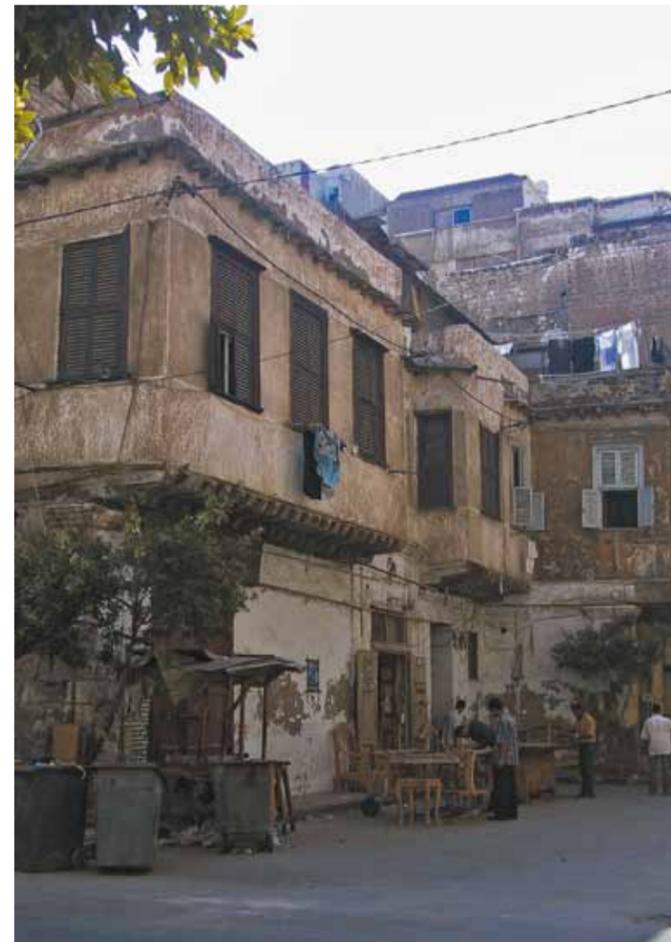
[5|B2] Couloir intérieur du hammam avec plafond perforé d'oculi.



[5|B2] Plafond de la salle chaude du hammam.



[5|B2] Plan miroir et détail des modénatures du hammam du deuxième étage.



[6|B2] Vue de la façade principale.

**[6|B2] La maison Ghariani Pacha**  
3, rue Koreim  
Seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle  
350 m<sup>2</sup>  
Habitations et ateliers



<sup>9</sup> ILBERT, R., *Alexandrie 1830-1930, histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Ifao, 1996, p.137.

<sup>10</sup> La position excentrée de la cour et la différence des niveaux des planchers dans l'appartement situé à l'angle sud-est du premier étage permet de supposer la préexistence de deux maisons différentes réunies en un seul bâtiment lors de la construction de la demeure du pacha.

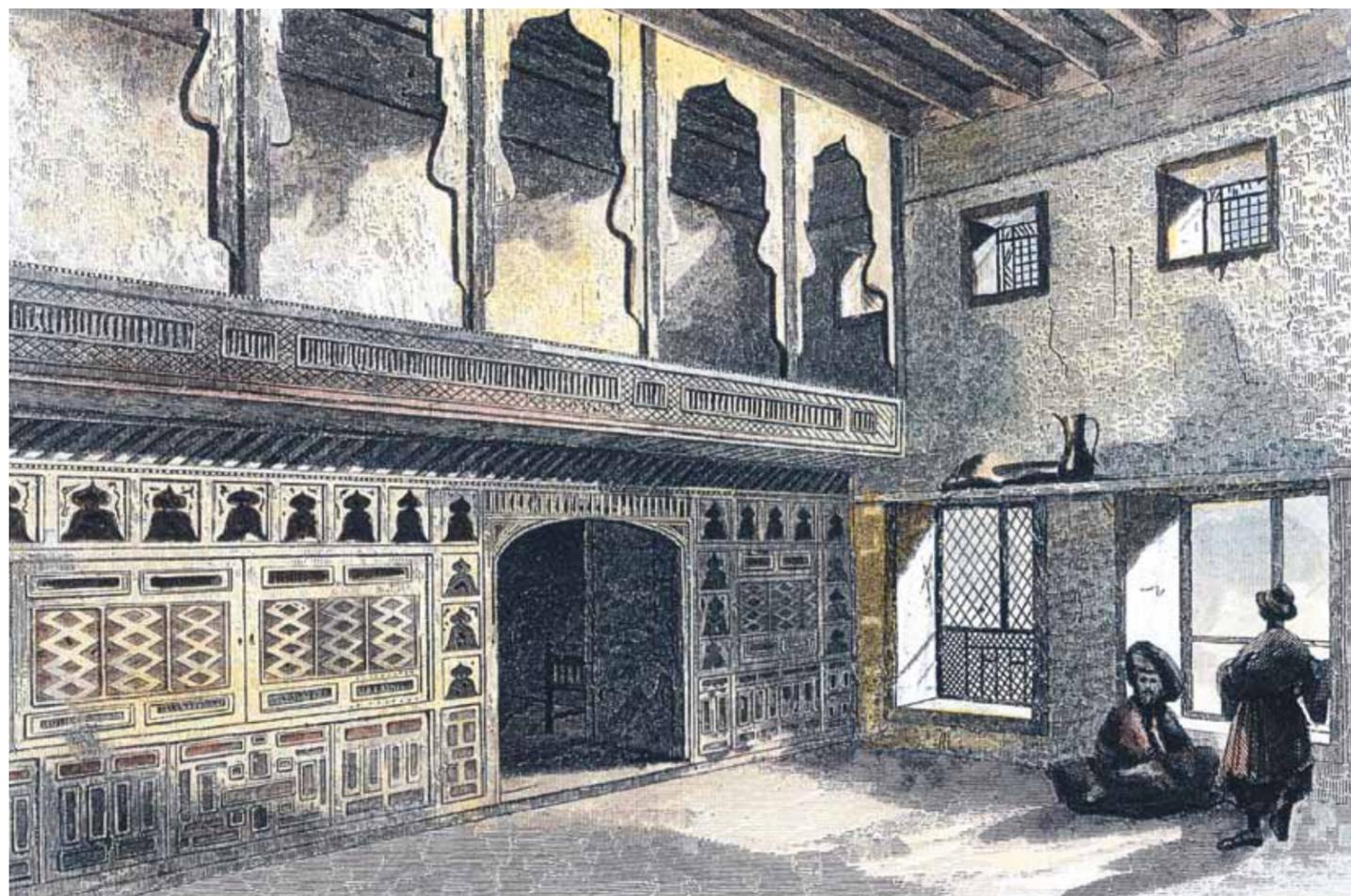
La pièce centrale est représentative du confort dont dispose le foyer et se montre en façade grâce à un encorbellement dont le débord est plus prononcé que celui de l'étage inférieur. Le hammam, quant à lui, se compose de trois pièces dont les plafonds sont ajourés et munis de vitres permettant l'éclairage naturel. Le foyer assurant le chauffage de l'eau se trouvait au rez-de-chaussée, dans une pièce surmontée d'un conduit de cheminée. Quant à l'approvisionnement en eau, si l'on se fie au récit des habitants actuels, la maison était équipée d'une citerne souterraine — citerne qui reste encore à découvrir.

### UNE MAISON À COUR DE NOTABLE

Cette demeure que les habitants du quartier nomment « maison Ghariani Pacha » fut très probablement la propriété de la famille du même nom. Comme l'indique Robert Ilbert, la famille Ghariani « fait partie de l'aristocratie qui se réunit autour du khédive<sup>9</sup> », et son influence locale est attestée par sa présence ininterrompue au conseil municipal d'Alexandrie de 1850 à 1924 [6|B2]. Construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur une parcelle déjà urbanisée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, la maison se trouve à proximité des deux mosquées : Sidi Lallo et Abou Choucha. Par rapport aux autres maisons des rues adjacentes, la demeure se distingue par des dimensions plus importantes.

Dans la rue Koreim, l'édifice occupe une place majeure à l'angle de l'îlot et possède deux façades dégagées. Un redan dans la forme de la parcelle crée devant la maison une placette, de telle sorte que la façade principale se trouve en recul sur l'alignement avec la rue. Les décorations en reliefs autour de la porte et les deux encorbellements à l'étage, qui s'organisent selon une composition symétrique, confèrent incontestablement à l'ensemble une certaine élégance.

La maison possède deux entrées. La plus grande, centrée par rapport aux encorbellements, menait à la cour. Son accès est aujourd'hui condamné et le vestibule d'autrefois est devenu un atelier. La deuxième porte, plus petite et dépourvue d'ornements, constitue à présent l'entrée principale. Elle distribue tout d'abord un escalier qui conduit à l'étage puis, selon un parcours en chicane, à la cour centrale. Par sa configuration, cette dernière évoque celles des maisons au Maghreb : l'espace ouvert est presque carré et une galerie à l'étage, courant sur les quatre côtés, le



Alexandrie, intérieur d'une maison particulière. *Description de l'Égypte...*, détail (État moderne, vol. II, pl. 92).



## Les maisons à double orientation

La maison à double orientation — qui est la somme d'une maison à cour et d'une maison totalement orientée vers la rue — revêt un intérêt tout particulier du fait que, en Égypte et vraisemblablement parmi toutes les régions de l'Empire ottoman, on ne semble la trouver qu'à Alexandrie. Si l'on ne peut dater précisément son apparition, on a toutefois pu en repérer un exemple qui remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce type de maison regroupe en un seul bâtiment deux corps d'habitations le plus souvent totalement indépendants desservis par deux entrées distinctes dont les portes sont, sauf exception, mitoyennes et identiques. L'un des corps est orienté vers la rue, c'est-à-dire que toutes les fenêtres des logements donnent sur elle, tandis que l'autre est orienté vers l'intérieur de la parcelle. Là, toutes les fenêtres donnent sur une cour. En ce sens, la maison à double orientation relève à la fois de l'habitat à cour traditionnel et de l'habitat urbain. Chacune des parties de la maison s'organise selon un plan qui lui est propre. La partie sur rue est constituée de plusieurs étages à la manière d'un petit immeuble de rapport d'un ou plusieurs appartements indépendants, organisés selon le traditionnel plan à *fasaha*. L'autre partie est centrée sur une cour qui dessert toutes les pièces au rez-de-chaussée. À chaque niveau, on trouve une coursive et une salle d'eau avec latrines. Cette disposition des espaces se prête en somme particulièrement bien à la cohabitation.



Détail de façade d'une maison à double orientation.

Ici, chacune des trois façades dégagées possède une porte d'entrée permettant l'accès à un logement indépendant; sur la plus ombragée, un système de récipients en terre cuite pour rafraîchir l'eau.

On peut émettre plusieurs hypothèses quant à la séparation de la partie sur rue et de la partie sur cour : il est probable que des locataires aient occupé les espaces situés à l'arrière tandis que les propriétaires habitaient les appartements donnant sur la rue, d'où « les différents systèmes distributifs [qui] correspondent toujours à des affectations particulières, certains cheminements [étant] réservés aux propriétaires, d'autres aux locataires<sup>1</sup>. » En outre, ce type de maison a pu se développer avec le besoin d'hébergement temporaire d'une population de voyageurs en transit dans les quartiers voisins du port ou bien encore avec le besoin de logement des travailleurs en provenance de la campagne.

## UNE CONFIGURATION ATYPIQUE

Cette maison est située dans l'une des rues convergeant vers la Porte de la mer, à proximité de la mosquée d'Abou Ali — l'une des plus vieilles d'Alexandrie (1279, remaniée en 1709). Les maisons voisines sont également des maisons à double orientation de facture ancienne, mais aucune ne présente une noblesse équivalente [15 | B3].

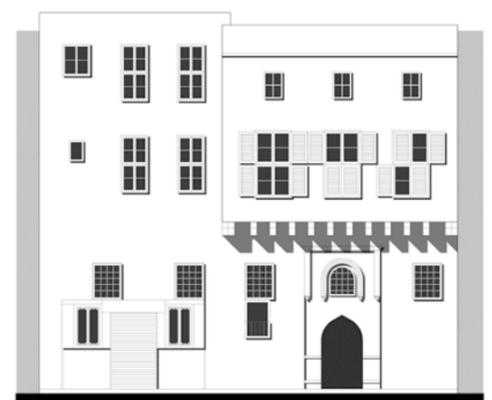
La façade sur rue est en pierre calcaire et saillantes en ferronnerie — les habitants du quartier affirment qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, cette maison était utilisée comme prison par les Anglais.

Cette maison à double orientation illustre bien les particularismes propres à chaque demeure car, contrairement à ce qui se faisait généralement, on accède aux deux parties par une porte unique, depuis la rue, ce qui peut, dans un premier temps, laisser croire qu'il s'agit d'une maison à cour. Cette entrée principale est surmontée d'un encorbellement soutenu par des poutrelles apparentes de bois et correspondant à une pièce maîtresse située au deuxième étage.

On pénètre aujourd'hui dans la maison en descendant quelques marches, à cause du changement de niveau de la rue. Un vestibule dessert un corridor, menant à la cour, et un escalier qui conduit à la partie orientée vers la rue. Celle-ci comprend une pièce à mi-hauteur entre le premier et le deuxième étage. Comme on peut le voir sur la coupe, le plafond bas que l'on y trouve contraste avec la pièce maîtresse située au-dessus. Dans celle-ci, précédée d'une antichambre, trois fenêtres équipées de persiennes s'ouvrent sur la rue et une deuxième rangée de fenêtres, plus petites et situées en hauteur apporte lumière et air frais. En haut des murs on peut encore voir une frise décorative en bois aux motifs géométriques.

Depuis la cour, on rejoint les pièces de la maison situées à l'arrière de la parcelle. Un deuxième escalier, indépendant du précédent, permet d'accéder aux étages où une coursive sur cour, est toujours visible un système de cloisons en bois avec des décorations identiques à celle de la frise. Cette cloison, qui ne s'élève pas jusqu'au plafond, pouvait permettre de soutenir une mezzanine ou *sandara*.

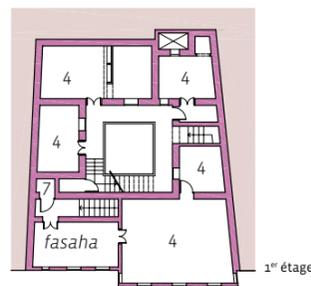
[15 | B3]  
7, rue Zawyet el-Set Naima  
XVIII<sup>e</sup> siècle  
160 m<sup>2</sup>  
Habitations



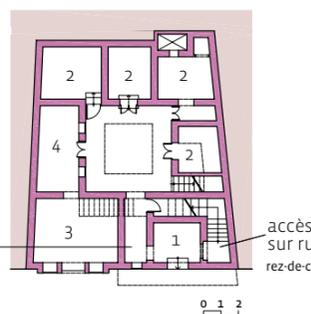
[15 | B3] Façade sur rue.



[15 | B3] La coursive sur cour, au deuxième étage, avec les restes d'une ancienne corniche en bois.



1<sup>er</sup> étage



accès cour / accès partie sur rue rez-de-chaussée

[15 | B3] Plans des niveaux.

1 vestibule, 2 magasin, 3 boutique, 4 chambre.



[15 | B3] Coupe sur la cour et la grande pièce en encorbellement.



[15 | B3] Cloison en bois décorée avec ouvertures en partie haute ; détail du décor en bois.



[15 | B3] Détail de la façade.

La porte de cette maison est clairement de style mamelouke, avec un tableau en pierre percé d'un arc persan. Le seuil de l'entrée est situé plus bas que le niveau actuel de la rue.

« Aux endroits où cela est impossible, on construit une espèce de belvédère saillant du premier étage, de façon à surplomber la rue. On y fait une, deux ou trois rangées de fenêtres, une rangée au-dessus de l'autre, sur tous les trois côtés. Bref, la vue générale d'Alexandrie, dont je puis certifier l'exactitude [...], représente cette singulière sorte d'architecture. »

— ALI BEY EL ABASSI, 1806

La maison a subi des transformations évidentes par rapport à son état d'origine : on a pratiqué une ouverture qui met en communication la partie sur rue avec la partie sur cour, on a ajouté un troisième étage accessible par un escalier que l'on peut atteindre par la coursive du premier étage sur cour. On a également mis en communication la boutique du rez-de-chaussée avec une pièce donnant sur la cour. Malgré ces transformations, on peut aisément retrouver toutes les caractéristiques de la maison à double orientation.



Porte d'immeuble richement décorée sur le rue Abd el-Wahab.



## Les immeubles

À Alexandrie, les immeubles destinés au logement collectif commencent à se répandre entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, avant de devenir le type d'habitation le plus courant de la ville. Philippe Panerai note : « Ainsi, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le moment même où, paradoxalement, s'affirme l'indépendance de l'Égypte moderne vis-à-vis de la tutelle ottomane, voit-on se manifester une influence et une manière turques qui semblent marquer une rupture avec les distributions et les modes d'implantation des immeubles d'habitation antérieurs<sup>1</sup>. » Témoins des influences européennes, autour de la place Méhémet Ali (ancienne place des Consuls) inaugurée en 1860 se concentrent beaucoup d'immeubles dont l'architecture est marquée par un style spécifiquement italien<sup>2</sup>.



Entrée d'un immeuble du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette habitation rappelle les maisons des régions de Safranbolu et de Bursa, en Turquie.

Dans le quartier ottoman, on peut encore voir aujourd'hui de nombreux exemples d'immeubles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, dans cette zone, le passage aux immeubles de logements collectifs a été très progressif. Issus dans un premier temps des transformations de maisons à cour préexistantes, ils se constituent peu à peu en type de bâtiment spécifique, et vont finir par s'imposer « sans heurts jusque dans les classes moyennes<sup>3</sup> ». Au départ le gabarit des premiers immeubles reste toutefois identique à celui des maisons. Il est aussi essentiel de remarquer que « si les logements de type européen ont pu s'imposer à Alexandrie c'est à cause de ce bâti turc qui, avec les okelles, formait l'essentiel des vieilles maisons de la ville<sup>4</sup>. » L'habitat collectif était donc déjà en usage dans l'architecture ottomane et les immeubles construits au XIX<sup>e</sup> siècle ne présentaient pas une nouveauté mais une amélioration parfaitement adaptée à un mode d'habiter déjà répandu. Les immeubles collectifs, pouvant atteindre quatre étages, ne possèdent pas de cour mais parfois un puits de lumière qui assure la ventilation des logements. Les espaces communs sont réduits aux escaliers et aux paliers qui distribuent des appartements identiques, orientés vers la rue. Le plan à *fasaha*, qui était devenu typique des *rab'*, devient également le plus courant dans tous les appartements des nouveaux immeubles. Il possède l'avantage de s'adapter aux nouvelles exigences constructives des immeubles tout en assurant la continuité de certaines pratiques — notamment la séparation de l'espace de réception et celui dévolu à la famille. Ainsi, « dans un appartement le *salâmlik* "moderne", lorsqu'il

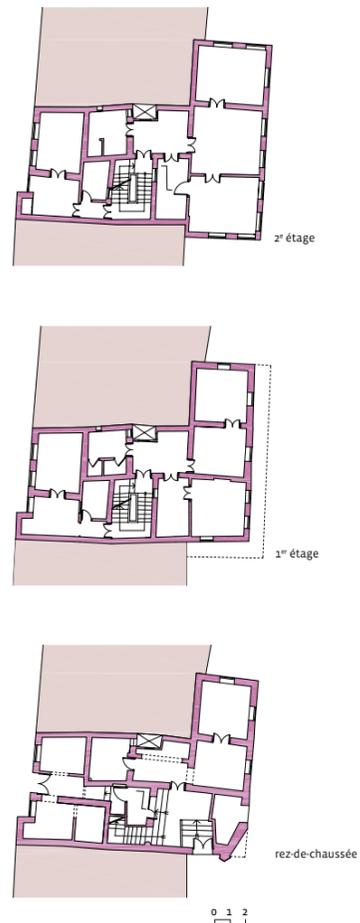
## L'IMPORTANCE DU TRAITEMENT ORNEMENTAL DE LA FAÇADE

Cet habitat collectif présente un bel exemple du traitement ornemental de la façade que l'on retrouve régulièrement sur ce type d'édifice. Datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et s'élevant sur trois étages, il est situé sur une parcelle traversante, ce qui lui permet d'avoir deux portes d'entrée et deux façades sur rue, toutes deux délicatement ornées de plaquages de motifs moulurés. On constate toutefois une ornementation inégale des deux portes et de subtiles différences entre les décorations autour des fenêtres. Cela indique une hiérarchie dans les façades qu'on retrouve aussi dans l'agencement de plans. Sur la façade arrière, les fenêtres sont alignées verticalement, régulièrement espacées dans une composition symétrique. La façade principale, située sur l'autre côté de la parcelle, empiète sur la rue — sur plus d'un mètre — et elle n'est, par conséquent, pas alignée sur les façades voisines. Le débord s'accroît au dernier étage par un large encorbellement droit sur toute sa longueur. La porte d'entrée principale de la maison est placée dans l'espace qui se trouve entre la façade et l'alignement de la rue. Elle a une position perpendiculaire à la façade, ce qui la rend visible depuis la rue principale Râs el-Tin. La porte en bois massif est sculptée de nombreux motifs et entourée d'un tableau monumental d'inspiration néoclassique. L'ouverture de l'imposte ainsi que les battants de la porte sont garnis de grilles métalliques à volutes. Un pilier engagé de briques, décoré d'un médaillon en relief, jouxte la porte et permet ainsi de consolider l'angle biseauté dans la forme de la parcelle [27|A1].

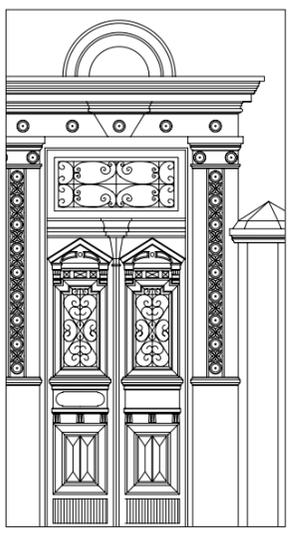
Au dernier étage, la partie en encorbellement se prolonge à l'aplomb du seuil de la porte d'entrée. Les équerres qui soutiennent les parties en encorbellement dans l'angle constituent un remarquable ouvrage de bois.

Par les deux portes d'entrée, on accède à un escalier unique situé au centre de la parcelle : il dessert tous les logements. La différence de niveau entre les deux parties de l'immeuble et le long parcours qu'il faut effectuer lorsqu'on vient de la rue secondaire laisse supposer que la configuration actuelle est le résultat de plusieurs transformations.

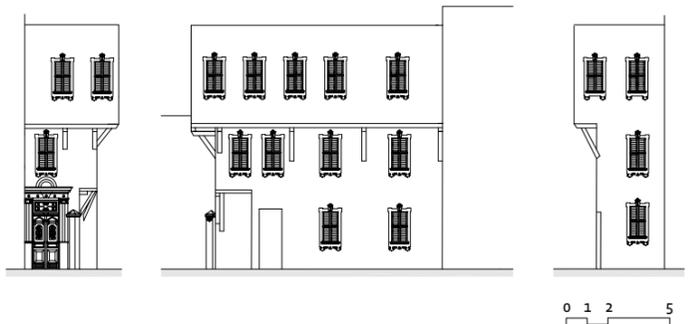
[27|A1]  
 9, rue Abd el-Wahab  
 Fin du XIX<sup>e</sup> siècle  
 100 m<sup>2</sup>  
 Habitations



[27|A1] Plans des trois niveaux.



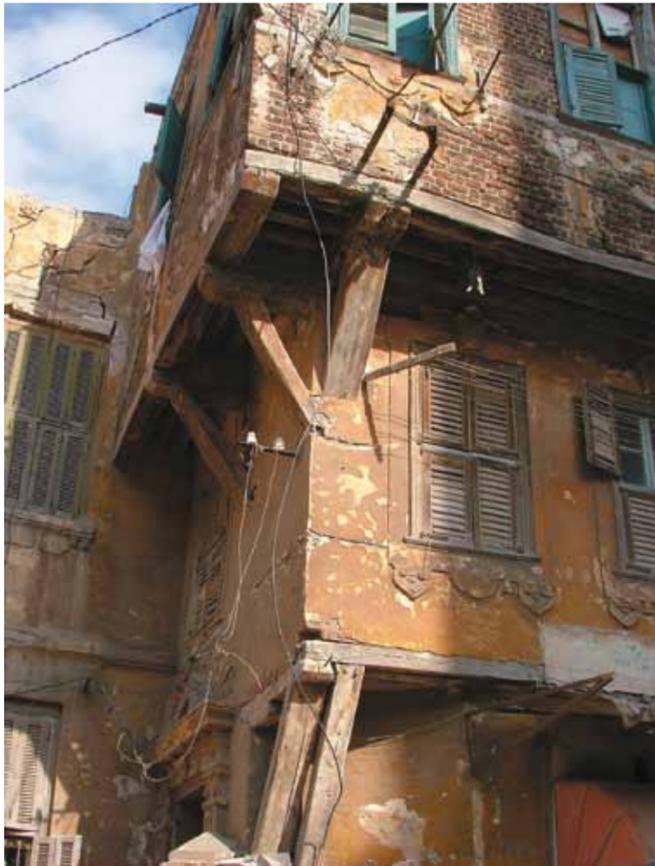
[27|A1] Dessin de la porte.



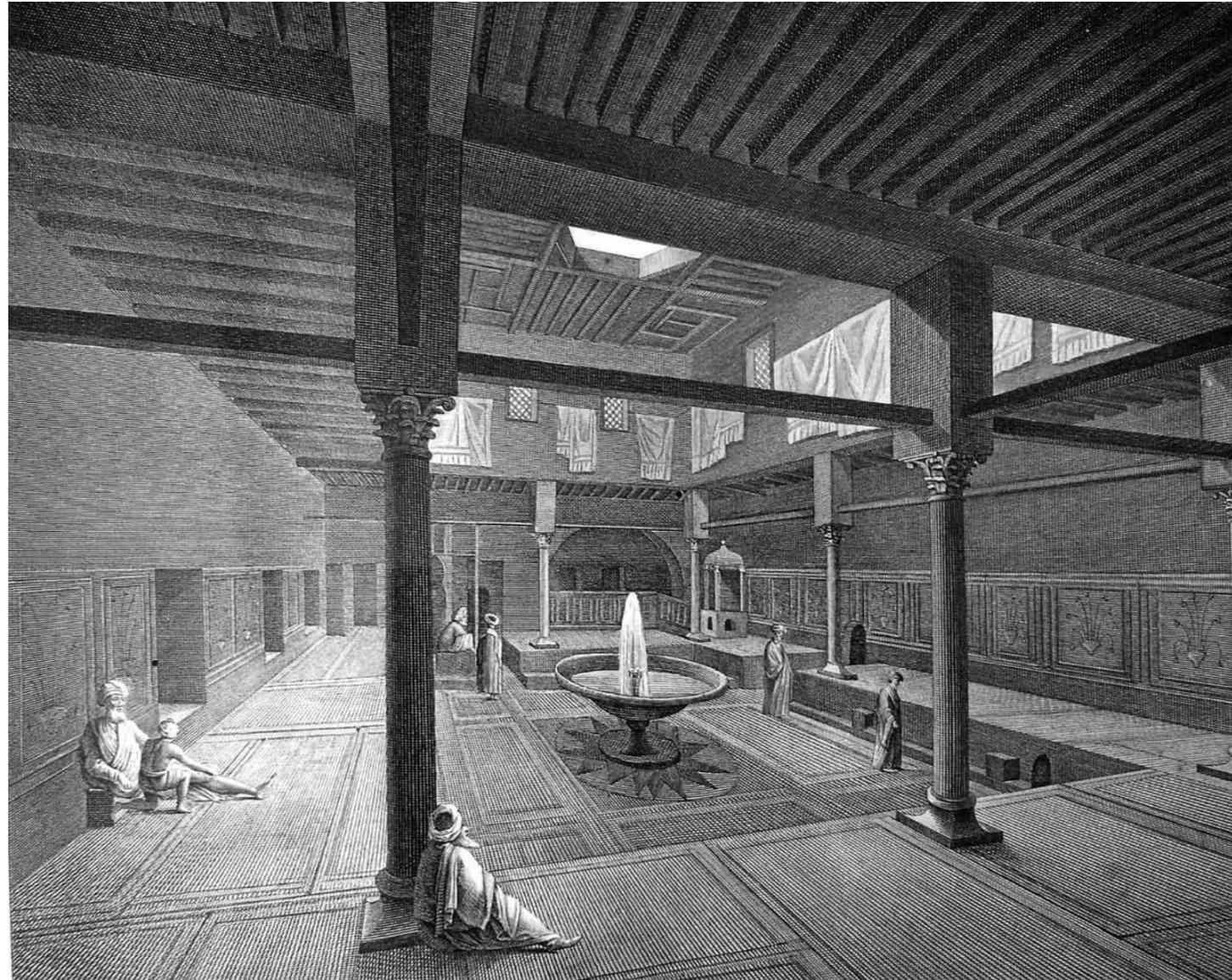
[27|A1] Relevés des trois façades sur la rue Abd el-Wahab.



[27|A1] Fenêtres sous l'encorbellement de la façade de la rue Abd el-Wahab et détail des fenêtres.



[27|A1] Débord de façade accentué par un double encorbellement.



Hamam au Caire.  
Description de l'Égypte..., E.M., vol. I,  
planche 49.



## Les hammam

Lorsque les habitations ne comportaient pas de bain privé, les occupants avaient recours aux *hammam* publics<sup>1</sup>. Avec les mosquées et les caravansérails, ils constituaient des éléments fondamentaux dans la constitution de la ville ottomane. Situés à proximité des nœuds urbains où se concentraient les activités, ils jouaient un rôle économique important dans la ville car, si leur construction et leur entretien étaient coûteux, en retour, leur exploitation était lucrative. En 1890, selon Robert Ilbert<sup>2</sup>, Alexandrie comptait encore onze hammam publics. En 1933, le Comité de conservation des monuments de l'art arabe n'en recensait plus que six, qui n'étaient aucun de ceux relevés lors de l'expédition d'Égypte<sup>3</sup>. Aujourd'hui, dans le quartier ottoman, nous n'en recensons que quatre et aucun n'a gardé sa fonction d'origine. Les hammam al-Dhahab<sup>4</sup>, al-Masri, et Hassan Abdallah sont désaffectés tandis que hammam el-Cheikh est utilisé comme entrepôt.

### LE HAMMAM EL-CHEIKH

Ce bain fait partie d'une *kulliyya*, complexe bâti comprenant également une mosquée, une *madrasa*, une petite bibliothèque, un caravansérail et des logements. L'ensemble a été construit par Ibrahim Pacha el-Cheikh, juge et enseignant, qui joua, durant le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, un rôle important dans le réaménagement du quartier autour de la mosquée qui porte son nom<sup>5</sup> [28 | B3]. De dimension modeste, il n'offre aucune monumentalité, de sorte qu'il passe inaperçu au milieu des maisons qui l'entourent. Au rez-de-chaussée, il repose sur des murs en pierre calcaire, tandis que les niveaux supérieurs sont faits de bois et de briques. Il possède des murs mitoyens avec les bâtiments voisins. Sur ses façades, rien ne laisse supposer qu'il s'agit d'un établissement de bains, hormis une enseigne en forme de grand médaillon ovale en relief, aujourd'hui délavé, à côté de la porte. Les usagers montaient les quelques marches du seuil, puis pénétraient par la porte principale donnant sur la rue. Ils franchissaient ensuite un vestibule en chicane qui empêchait de voir l'intérieur du bâtiment depuis l'extérieur. Ils se retrouvaient ensuite dans une grande salle tempérée, sèche, lumineuse et aérée, grâce à des fenêtres hautes et nombreuses. La salle est surplombée d'une coursive en mezzanine reposant sur deux

« Je fis retenir le bain pour moi seul. [...] J'étais seul au fond de l'étuve, regardant le jour tomber par les grosses lentilles de verre qui sont au dôme ; l'eau chaude coulait partout ; étendu comme un veau je pensais à un tas de choses et mes pores tranquillement se dilataient tous. C'est très voluptueux et d'une mélancolie douce que de prendre un bain sans personne, perdu dans ces salles obscures où le moindre bruit retentit comme un bruit de canon, tandis que les kellaks nus s'appellent entre eux et qu'ils vous manient et vous retournent comme des embaumeurs qui vous disposeraient pour le tombeau. »

~ GUSTAVE FLAUBERT, 1850

colonnes effilées de marbre blanc. La grande hauteur sous plafond permettait l'accumulation de l'air chaud par convection et assurait une certaine fraîcheur ambiante.

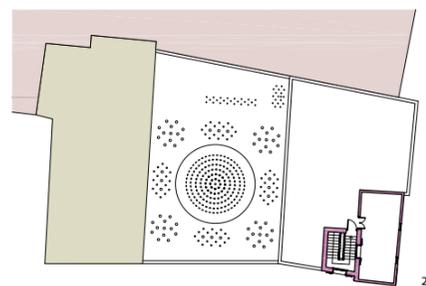
Après avoir ôté leurs vêtements pour se draper dans un linge de bain, ils empruntaient dans une série de salles sans ouverture, puis dans un couloir étroit au plafond percé de petits oculi vitrés, apportant la lumière nécessaire pour suivre le chemin vers les cellules. Certaines de ces pièces étaient des latrines, les autres étaient dotées de petites vasques où l'on pouvait se nettoyer le corps avant d'entrer dans la grande salle chaude, *bayt el-harara*.

C'est dans ce vaste espace sans fenêtre et pourvu d'une seule entrée, couvert par une coupole constellée d'*oculi*, qu'avaient lieu les différentes étapes du bain. Cette voûte, élevée sur un plan polygonal, repose sur des murs percés d'arcs en plein cintre qui s'ouvrent, tout autour, sur de larges alcôves. Leurs plafonds ouvragés sont également percés d'*oculi*. Quatre alcôves logées entre les murs épais des pièces d'angle pouvaient être équipées de vasques d'eau chaude pour une à deux personnes. Ces espaces étaient séparés de la grande salle par quelques marches. Cette différence de niveau s'explique certainement par la présence, à l'origine, d'un bassin dans chacune des alcôves, où l'on pouvait s'immerger entièrement. Elle permettait de créer une pente facilitant l'évacuation de l'eau contenue dans les bassins.

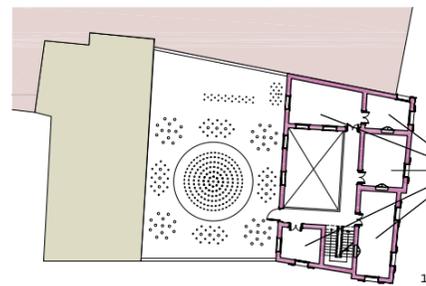
Après le bain, les usagers effectuaient le même parcours en sens inverse en abandonnant au passage les linges mouillés dans une salle réservée à cet emploi, le personnel fournissait des linges secs, et ils rejoignaient l'ambiance tempérée et lumineuse de la salle de repos ou *maslakh*. Assis sur des banquettes, ils pouvaient s'y attarder autour d'un café ou d'un narguilé.

Le toit-terrasse était utilisé pour faire sécher le linge mouillé, à l'aide de cordes tendues entre des anneaux fixés aux murs. On pouvait aussi étendre les tissus grâce à des cordes fixées près du plafond du *maslakh*. Un escalier de bois permettait d'accéder à la coursive desservant d'autres salles de repos au premier étage. Ces pièces en encorbellement surplombant la rue, assez vastes, équipées de placards, aux parois décorées de peintures, étaient lumineuses et aérées grâce à de nombreuses fenêtres équipées de persiennes.

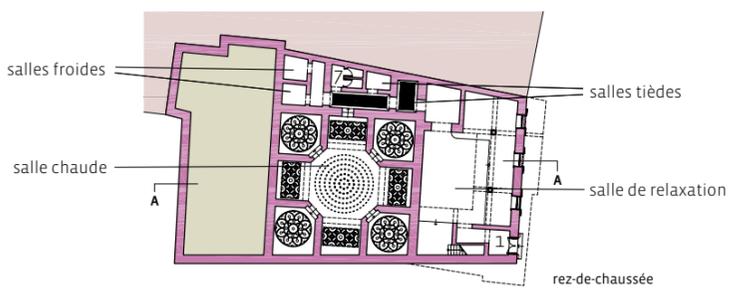
[28|B3]  
6, rue Talabat el-Eaalm  
Vers 1800  
350 m<sup>2</sup>  
Dépôt d'épices



2<sup>e</sup> étage



1<sup>er</sup> étage



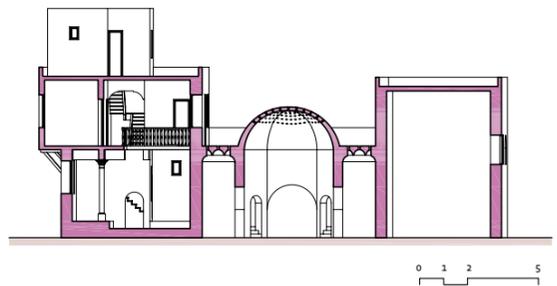
rez-de-chaussée

[28|B3] Plan miroir du hammam et plans des deux étages.

1 vestibule, 7 toilettes.  
En vert, les parties non relevées.

<sup>1</sup> Sur ce sujet, voir BOUSSAC, M.-F., FOURNET, T., REDON, B. (sous la direction de), *Le bain collectif en Égypte*, Le Caire, Ifao, 2009.  
<sup>2</sup> ILBERT, R., *Alexandrie 1830-1930, histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Ifao, 1996, p. 178.  
<sup>3</sup> État moderne, II, pl. 94.

<sup>4</sup> Jugé seul digne d'être classé par la section technique du Comité de conservation des monuments de l'art arabe, il le fut en 1933 (CCMAA, *Procès-verbaux des séances du Comité et rapports de la section technique*, exercice 1933-1935, fasc. 37, Le Caire, 1940, p. 85), mais fut déclassé en 1950, R. 894 (CCMAA, *Procès-verbaux des séances du Comité et rapports de la section technique*, exercice 1946-1953, fasc. 40, Le Caire, 1961, p. 232).  
<sup>5</sup> La mosquée a été léguée en *waqf* en 1823.



[28|B3] Coupe AA.



[28|B3] Relevé de la façade principale.



[28|B3] Les deux parties principales du hammam :

La salle chaude (*beit el-harara*) caractérisée par sa coupole centrale et son atmosphère humide chaude et obscure ; la salle froide (*maslakh*), une pièce sèche tempérée et lumineuse dotée de coursive à l'étage.



[28|B3] Détail du médaillon ovale en relief, à côté de la porte d'entrée.



[28|B3] Vue de la coupole de la salle chaude.

«Alexandrie offre un des plus curieux exemples des déplacements qu'amène la décadence des villes. [...] elle s'est réfugiée sur l'Heptastade, cette chaussée qui l'unissait à l'île du Pharos, et qui a été élargie considérablement par les sables et les débris accumulés à sa base. C'est un peu comme si Cherbourg se transportait un jour sur sa jetée. La ville d'Alexandrie, de tout temps étroite pour sa longueur, a été en se resserrant toujours. Le manteau d'Alexandre décroissait rapidement sous le tranchant du sabre de Mahomet, la ville arabe ne formait que le tiers de la ville antique ; enfin on a taillé dans le manteau rogné par le ciseau des siècles un dernier lambeau, et ce lambeau, c'est la ville turque, l'Alexandrie de nos jours.»

~ JEAN-JACQUES AMPÈRE, 1844



🌿 Ville d'Alexandrie. Pascal Coste, 1822.

JEAN-CHARLES DEPAULE

## Quatre remarques pour esquisser un parallèle

Pour des raisons aisément concevables, l'architecture domestique banale du passé est moins durable que celle des palais et riches demeures. Ce n'est pas particulier à Alexandrie ni à l'Égypte urbaine. Ni le fait que longtemps les chercheurs s'y soient moins intéressés même lorsque des traces, lacunaires sur le terrain, subsistent en abondance dans des archives, et qu'on ait rarement cherché à la préserver. Plus spécifiques, peut-être, sont les menaces et la méconnaissance dont a été longtemps l'objet l'architecture de transition qui, entre modèles traditionnels et innovations, a été expérimentée et mise au point au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'Orient arabe et qui a abouti à l'adoption d'un type, jusque-là inédit, d'immeuble urbain : cette architecture représentait un héritage difficile à prendre en charge, après l'accès des États de cette région à l'indépendance, car elle était tributaire de références et de techniques d'importation.

Si, en ce qui concerne Alexandrie, nous disposons, pour la période la plus contemporaine, des travaux initiés par Mohammad Awad et par Mercedes Volait pour des périodes plus anciennes, en revanche, des constructions témoignant du passé subsistent, mais à notre connaissance il n'existe rien d'équivalent aux précieuses enquêtes menées au Caire ou à Rosette par des historiens de la ville et de l'architecture (et en premier lieu par ceux que l'on a couramment regroupés sous l'appellation « équipe des palais et maisons du Caire ») qui ont ouvert des voies nouvelles non seulement à leur discipline mais à l'ensemble des sciences sociales. L'étude consacrée par Milena Annaloro et Guirémi Lange à l'Alexandrie de l'époque ottomane et du XIX<sup>e</sup> siècle vient donc contribuer à combler le retard.

### COMPOSANTS ET « ENSEMBLES SPATIAUX »

Les historiens ont battu en brèche l'idée têtue selon laquelle dans l'ensemble du monde arabe la maison « traditionnelle » (essentielle : *la* maison arabe, ou arabo-islamique, dit-on souvent) serait introvertie, comme la vie familiale qui s'y déroule, et s'organiserait nécessairement autour d'une cour, qui en règle la composition. En réalité, à la différence des habitations du Maghreb, celles du Proche-Orient ne possèdent pas toujours un tel espace découvert et central. On pense bien sûr aux maisons-tours du Yémen. Au Caire même, Nelly Hanna a repéré, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des habitations familiales moyennes ou modestes sans cour. La plupart des maisons de la période ottomane étudiées à Rosette par Alexandre Lézine en sont également dépourvues. Lorsque dans cette ville elles en ont une, c'est une simple prise de jour et de lumière. Et, dans les maisons et palais caiotes construits autour d'un espace découvert, celui-ci n'est pas géométriquement centré et ne règle pas la figure d'ensemble de l'édifice. Son irrégularité a souvent été soulignée. Enfin, en Égypte existe un type original, le *rab'*, bâtiment destiné à l'habitation collective, dont les origines remontent au moins à l'époque mamelouke (André Raymond a contribué à le faire connaître — il avait été longtemps négligé, tant il contredisait les idées reçues).

Un changement de perspective important a été effectué : désormais on considère que dans l'Orient arabe l'architecture de la maison, qu'elle possède ou non une cour, se structure à partir de composants construits majeurs auxquels s'associent des unités secondaires, pièces de service, escaliers, etc. Au Caire ces composants sont une ou plusieurs *qâ'a*, et éventuellement un *maq'ad*, qui est généralement une loge, située à l'étage, donnant sur la cour, dont la baie, dans les grandes maisons et les palais, est encadrée par des arcs soutenus par une ou plusieurs colonnes.

Véritable type architectural à elle seule, la *qâ'a* qui, selon sa place dans le bâtiment et sa fonction, a pu s'appeler autrement (*mandara*, notamment, ce mot désignant une salle au rez-de-chaussée dévolue à la réception masculine, au Caire et à Alexandrie), est une salle dont les caractéristiques, sur lesquelles je vais revenir, se fixent au XIII<sup>e</sup> siècle et sont présentes dans l'architecture domestique jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est capable de « constituer un logement indépendant où une partie seulement d'une maison de famille, qu'on pourra d'ailleurs séparer un jour, si les nécessités l'exigent ». Cette propriété que relève Jean-Claude Garcin au Moyen Âge [pp.173-174], Nelly Hanna la mentionne également pour l'époque ottomane. Et l'expression « ensembles spatiaux » que celle-ci utilise rend bien compte de la logique qui prévaut dans la façon dont une habitation est divisée en ensembles « composés d'un espace principal », une cour, ou une salle, plus haute que les autres pièces, « autour duquel s'organisaient des espaces secondaires ». Par exemple autour d'une *qâ'a*, des pièces qui dépendent d'elle, un vestibule, une toilette, une cuisine... [p.38]. Qui cherche à se familiariser à l'architecture de l'Orient arabe rencontre nécessairement un élément architectural nommé *îwân* et bute un moment sur les significations apparemment différentes que peut revêtir ce terme. On comprend sans peine quel rapport il peut y avoir entre les *îwân*, volumes ouverts par un arc, qui, en Égypte, flanquent la cour des mosquées d'époque mamlouke, et la loge du même nom pareillement ouverte sur un de ses côtés et donnant sur la cour, dont elle est séparée par un emmarchement, dans les habitations des quartiers anciens d'Alep ou de Damas, où elle est utilisée par le maître de maison comme un salon d'été. En revanche on perçoit moins aisément, à première vue, leur lien avec un élément de la *qâ'a* appelé lui aussi *îwân*. Si l'on raisonne en termes de catégories d'espaces, la difficulté se résout. L'*îwân*, qui dans tous les cas est circonscrit par trois murs et ouvert sur son quatrième côté, est

un fond. Dans la *qâ'a*, ce fond, où l'on s'assied, adossé, est associé à une autre catégorie d'espace, qui lui est « extérieure » et sur laquelle il se projette : dans une *qâ'a*, cet « extérieur » est couvert, c'est la *durqâ'a* égyptienne — ou la *'ataba* syrienne — qui est comme un « seuil » à l'intérieur de la pièce. L'*îwân*, donnant sur la cour, se projette, lui, sur une portion de celle-ci, matérialisée par un décor dessiné au sol qui se déroule devant lui comme un tapis. Dans la *qâ'a*, l'*îwân* est généralement redoublé, et la *durqâ'a* occupe le milieu de la composition tripartite ainsi obtenue. La figure à deux *îwân* est « complète », en tout cas elle est la plus habituelle : Nelly Hanna a trouvé dans ses sources l'expression *qâ'a nisf misriyya*, « *qâ'a* à moitié égyptienne », pour désigner une salle à un seul *îwân* [p.43].

On retrouve dans d'autres pièces, dans la *mandara*, mais aussi dans le *rivâq* et même le *maq'ad* situé à l'étage, ainsi que dans la salle principale d'une cellule de *rab'*, la logique qui sous-tend la composition de la *qâ'a* qui non seulement exprime, par un emmarchement important ou juste allusif et un marquage dans le mur, une distinction d'ordre purement spatial, mais rend visible une hiérarchisation symbolique : la partie « basse », *durqâ'a*, est un élément distributeur, subalterne, elle sert à la circulation et au service, tandis que le maître (ou la maîtresse) des lieux se tient avec ses hôtes dans la partie « haute », noble, *îwân*, où les places les plus éloignées du seuil sont les plus honorables. Elles sont donc offertes aux personnes les plus respectables.

Au Caire, la *qâ'a*, centrée sur sa *durqâ'a*, est autonome par rapport à la cour. Doit-on voir là le résultat d'un long processus d'évolution typologique au terme duquel un fragment de celle-ci a été annexé à l'espace intérieur ? C'est une des questions soulevées par Jean-Claude Garcin à propos du Caire médiéval [p.176].

Qui dit parallèle dit similitudes et différences. J'en ai relevé trois entre Le Caire et Alexandrie. La première : le *hûsh*, type d'habitation collective pauvre présent dans

toute la région, qui consiste en une batterie de cellules rudimentaires desservies par une cour commune, est le grand absent de l'échantillon relevé par Milena Annaloro et Guirémi Lange à Alexandrie. Cela ne signifie pas qu'il l'ait été par le passé du tissu urbain alexandrin. J'ai relevé deux autres différences, qui caractérisent, cette fois, les objets eux-mêmes. La première est de l'ordre de la variante : comme l'avait signalé dans son étude Philippe Arnaud, la distribution des six cellules d'habitation analysées par lui dans la *wakâla-rab'* Chorbagi à Alexandrie (un accès depuis la coursive avec une chicane) se distingue de celle que l'on observe dans les *rab'* cairotés (où l'accès est direct). L'autre différence est plus substantielle, il s'agit de l'importance de la cour : d'abord les maisons à cour semblent plus nombreuses à Alexandrie qu'au Caire et, surtout, leur configuration y paraît plus centrée. Doit-on imputer le premier trait à une pression foncière moins forte, entraînant une densité initialement plus faible du bâti qu'au Caire et une moindre densification des parcelles, au fil du temps ? Et, en l'associant éventuellement au précédent, ne pourrait-on pas expliquer le second trait — une géométrie d'ensemble fortement déterminée par la figure de la cour — par une influence maghrébine qui se serait exercée grâce une circulation ouest-est ?

#### UNE ARCHITECTURE OTTOMANE ÉGYPTIENNE ?

L'organisation intérieure et l'inscription dans l'espace urbain de l'architecture domestique et religieuse de l'Égypte ottomane ont largement échappé aux influences turques. Au Caire, si l'on en croit Nelly Hanna, des apports étrangers n'avaient commencé à apparaître qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle [pp.76-77]. On notera en particulier celui du plan à *sofa*. C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un changement sensible s'est opéré : Méhémet Ali, qui avait pris le pouvoir en 1805 et menait une politique réformatrice et nationale, tendait à se détacher de

la tutelle de la Sublime Porte, en lui donnant des gages, mais sous son règne l'architecture fut marquée comme elle ne l'avait jamais été jusque-là par des références turques. Il est vrai qu'à l'époque une partie importante du personnel militaire et administratif était « turque », directement ou par le jeu des alliances matrimoniales (Méhémet Ali lui-même était d'origine albanaise). Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'empreinte turque — à entendre au sens large, car elle est composite — est donc visible dans des maisons et des immeubles de conception « nouvelle ». Ce phénomène observable dans la capitale se vérifie aussi à Alexandrie.

À ces influences ont succédé d'autres modèles venus d'ailleurs qui composeront ou non avec elles. Si dans le tissu urbain « traditionnel » se maintiennent des traits morphologiques de la ville de l'époque ottomane — car, plus encore que le bâti, les tracés viaires appartiennent à la longue durée — des types architecturaux « nouveaux » vont se mettre en place.

Les maisons de Rosette, ville située à l'embouchure du bras occidental du delta du Nil, constituent une exception (la seule ?) : « Une comparaison des palais cairotés avec les maisons bourgeoises de Rosette ne peut [...] nous apporter que peu d'éclaircissements », écrivait Alexandre Lézine au début des années soixante-dix. Rien, selon lui, qui pût « être mis en parallèle » avec les *qâ'a*, *mandara* ou *takhtabûsh* du Caire, sinon « quelque analogie » entre les moyens pour lutter contre la chaleur [p.178]. En revanche l'influence de la Turquie y est très sensible, et cela bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, notait-il, tout en mentionnant la difficulté des comparaisons. En effet, en Asie Mineure, les constructions anciennes de plus d'un siècle et demi qui subsistent sont rares, mais, rappelait-il, le riche corpus de descriptions laissé par les voyageurs pallie ce manque [p.189]. Alexandre Lézine décelait des traits communs dans « l'aspect général de leurs façades, leur mode de construction, certaines dispositions de leurs plans [...] et encore par les répercussions

que le type d'habitat a eues sur l'environnement urbanistique. » Il relevait une multiplication des ouvertures sur la rue, pour la ventilation et l'éclairage, en l'absence de cour centrale ; et des « surplombs successifs des étages les uns par rapport aux autres » [p.190]. Mais il relevait aussi des différences majeures : la grande hauteur qu'il tenait pour une caractéristique des maisons égyptiennes ; le toit en terrasse (et non en « dos de chameau ») ; la présence au dernier étage d'une salle centrale à « impluvium », « principale originalité de nos maisons » (et, peut-on ajouter, pas seulement par rapport au Caire) ; et celle de cheminées intérieures dans les salles habitables [pp.195-196].

Dans une même pièce on ne trouve pas de différence de niveau du type *dûrqâ'a/qâ'a*, mais au fond de certaines une estrade fixe en bois est posée sur des socles de maçonnerie, que Lézine assimile au *sofa*, *sofa* qui par métonymie a d'ailleurs donné son nom à la pièce centrale réglant la configuration d'ensemble de l'habitation turque.

Y aurait-il une spécificité de Rosette ? Lézine avance l'hypothèse d'une « architecture du Delta » qui ne se limiterait pas à « l'unité de style certaine dans les réalisations de l'architecture religieuse échelonnées d'Alexandrie à Damiette. » Il suggère à l'appui de cette proposition un rapprochement, qui nous intéresse particulièrement ici, en faisant allusion, mais guère plus, hélas, à des observations personnelles : il a repéré « dans les quartiers les plus anciens d'Alexandrie, entre les deux ports » quelques maisons présentant des analogies avec celles de Rosette. Et il ajoute : « Il semble bien, du reste, que le style de cette région ne se limite pas au Delta du Nil car il présente des analogies avec celui de certaines réalisations des bords de la mer Rouge » [p.196].

Stimulé par de telles suggestions on pourrait formuler une hypothèse plus globale, une hypothèse maritime en quelque sorte, ou portuaire (et côtière), celle d'une circulation privilégiée, par cabotage, entre villes ports, d'une

lingua franca architecturale, que corroborerait le fait que, si l'on en croit Lézine, l'influence turque soit plus forte dans le Delta oriental qu'à l'ouest. Rappelons en outre que, à partir de la conquête ottomane, avant d'être détrônée par Alexandrie au XIX<sup>e</sup> siècle, Rosette fut le principal port assurant les échanges avec le reste de l'Empire et sa capitale. Mais il est vrai que Le Caire (Boulaq, plus précisément), qui, on l'a dit, échappe largement à l'influence architecturale turque, fut également un port important pour des bateaux remontant le Nil — qui est communément appelé *al-bahr*, « la mer » !

#### ASPECTS LEXICAUX

En ce qui concerne la terminologie, un parallèle est difficile à établir. Les sources et les registres de langue qui leur correspondent sont disparates. En outre, devant un inventaire de type notarial ou un acte de *waqf*, l'historien n'est pas toujours sûr que le scripteur n'a pas spontanément utilisé, en raison de ses origines géographiques et sociales, ou de son âge, un vocabulaire appartenant à une autre ville, à une autre région, à une autre époque, ou un niveau de langue plus « soutenu » que celui de l'usage quotidien. Les enquêtes méthodiques homogènes sont rares, tant sur les usages linguistiques contemporains que sur des corpus anciens, à partir de documents d'archives, à l'instar, pour Le Caire, de celles menées par Jean-Claude Garcin pour l'époque mamelouke ou par Nelly Hanna pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont on ne dispose pas à ce jour d'équivalents pour Alexandrie. Il convient aussi de mentionner le risque auquel l'enquêteur n'est jamais sûr d'échapper, celui d'importer dans son champ d'études des dénominations qui ressortissent à d'autres époques et d'autres localisations, mais qui sont devenues, comme des-historicisées, une part de son outillage mental. Deux exemples illustreront mon propos. Le couple *salâmlîk/haramlik* appartient vraisemblablement à de telles habitudes si l'on en juge par l'emploi répandu qui en est fait

dans une sorte d'anachronisme lexical et anthropologique. Ces deux termes, d'origine turque, qui, en confortant — inconsciemment ? — une certaine image de l'univers domestique « oriental », expriment commodément le partage de la maison en territoires masculins et féminins et familiaux (le harem), seraient tardifs si l'on en croit Nelly Hanna, qui ne les a pas rencontrés dans les sources qu'elle a exploitées concernant Le Caire aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles [p.42-43]. D'autre part, dans ces « Remarques », et ailleurs, lorsque j'ai moi-même recours à des mots comme *qâ'a*, ou *maq'ad*, c'est souvent dans une acception générique, en tant que catégorie spatiale anhistorique (ce qui nous permet de dire qu'une *mandara* ou un *riwâq* est une *qâ'a*, c'est-à-dire appartient au genre *qâ'a*).

Lorsqu'on constate, comme nous l'avons fait dans le *rab'* Qizlar, au Caire, que les habitants ne désignent pas l'entrée de leur appartement selon le terme (*dihlîz*) qui figure dans les textes du XVII<sup>e</sup> siècle où il a été bâti, mais celui très contemporain de *sala* (plus volontiers que *fasaha*, vieux mot arabe un temps recyclé, qui du point de vue typologique serait plus pertinent, mais paraît aux habitants moins « moderne »), et qu'ils appellent l'*îwân* de leur pièce principale autrement (*sidela* dans des appartements du *rab'* Qizlar au Caire [p.109], ou *mastaba* à Alexandrie, si l'on en croit Philippe Arnaud [p.34 sq]), on pourra surtout en inférer que les habitants d'aujourd'hui parlent une langue « non savante » et... contemporaine (ce qui ne nous dispense pas de nous demander en quoi le mot auquel ils recourent leur paraît convenir, dans ce type ancien d'habitat) ! Il n'y a pas de raison de penser que par le passé les habitants aient automatiquement fait leur le vocabulaire, plus ou moins normatif et technique, qui relevait de la langue écrite, et ne lui aient pas préféré les dénominations quotidiennes, populaires, appartenant à des usages locaux et ressortissant à la langue parlée. Des dénominations qui n'ignoraient pas forcément le lexique « légitime », mais

venaient se juxtaposer voire se superposer à lui comme lorsque aujourd'hui le locataire d'un *rab'* appelle *salûn* l'*îwân* de sa pièce principale, indiquant par là la signification symbolique et fonctionnelle qu'il affecte à ce lieu, à la façon dont nous dirions, en français : cette pièce, c'est un salon.

#### CAPITALE/ PROVINCE

Alexandre Lézine identifiait dans la construction des maisons de Rosette de l'époque ottomane moins de maîtrise technique et dans leur conception moins de cohérence que dans les palais et maisons du Caire, moins de richesse dans le décor, également. Il en déduisait l'absence de l'intervention d'un homme de l'art assurant la coordination du projet et de sa réalisation [p.182]. Cette façon de voir reprenait une idée largement répandue et au moins en partie fondée, qui va généralement de pair avec une conception diffusionniste de la propagation des modes et des modèles (allant du centre vers la périphérie) : entre capitale et province les savoir-faire sont inégaux. Pourrait-on appliquer une semblable remarque à Alexandrie ? Ou considérer que celle-ci, dès l'époque ottomane, fut moins provinciale que Rosette ?

J.-CH D.

#### RÉFÉRENCES

- ARNAUD, P., *Le quartier de la douane à Alexandrie, formation du quartier et évolution de l'architecture domestique*, mémoire, École d'architecture de Paris-Belleville, 1989, multig.
- DEPAULE, J.-Ch., et al., *Actualité de l'habitat ancien au Caire, le rab' Qizlar*, Le Caire, CEDEJ, 1985.
- GARCIN, J.-C., « Habitat médiéval et histoire urbaine à Fustât et au Caire », in GARCIN, J.-C., MAURY, B., REVAULT, J., ZAKARIYA, M., *Palais et maisons du Caire, Époque mamelouke XIIIe-XVIe siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 1982, pp.145-216.
- HANNA, N., *Habiter au Caire, La maison moyenne et ses habitants aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Le Caire, Ifao, 1991.
- LÉZINE, A., ABD AL-TAWAB, A.-R., « Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette », *Annales islamologiques* (Le Caire), n° 10, 1972, pp.149-205.
- RAYMOND, A., *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985.





## Glossaire

**bey** : terme honorifique turc porté par les gouverneurs des provinces ottomanes.

**beit el-harara** : salle chaude du hammam.

**eyvan** : mot turc provenant du persan *iwân* qui indique l'alcôve entre deux chambres accessibles depuis le *sofa*.

**fasaha** : mot d'origine arabe qui indique une pièce de communication située au rez-de-chaussée ou à l'étage et qui commande l'ensemble des chambres d'un appartement (voir *sala*).

**fiskiyya** : fontaine décorative à l'intérieur des hammams ou des maisons.

**gümruk** : douane. À Alexandrie, Gümruk, quartier de la douane, est le quartier ottoman.

**hayat** : galerie à l'étage principal ouverte sur le jardin.

**hammam** : bain maure ou salle de bain.

**haramlik** : partie de la maison réservée à la famille.

**iwân** : pièce de séjour ouverte sur la cour ou sur une pièce.

**kafesi** : mot turc désignant une grille en bois apposée aux fenêtres constituée de baguettes croisées formant des losanges.

**khedive** : titre donné aux pachas d'Égypte, à partir d'Ismail Pacha (1863-1879). Ce titre, reconnu par les sultans d'Istanbul, offrait à leurs titulaires une grande indépendance sur leur territoire.

**kuttab** : école coranique destinée à donner les premiers fondements religieux aux enfants ; souvent situé en loggia au-dessus des *sabils*.

**madrasa** : école coranique.

**maghtas** : dans les hammams, niches aux angles de l'espace central de la salle chaude.

**mandarah** : dans la maison, pièce de réception masculine.

**mangal** : brasero en cuivre encore aujourd'hui utilisé comme poêle traditionnel ou pour la cuisson des aliments.

**mastaba** : banquette haute en bois ou maçonnée prise dans l'épaisseur du mur.

**maslakh** : salle de repos du hammam.

**mihrab** : niche pour la prière orientée en direction de La Mecque.

**moucharabieh** : dispositif composé de panneaux en bois ajourés en éléments tournés et assemblés.

**pacha** : titre honorifique donné aux représentants du sultan.

**rab'** : immeuble collectif d'habitations à caractère locatif.

**sabil-kuttab** : fontaine publique ayant à l'étage une école coranique pour garçons.

**sala** : mot d'origine italienne utilisé en Égypte à partir du XIX<sup>e</sup> siècle indiquant une pièce de communication située au rez-de-chaussée ou à l'étage et qui commande l'ensemble des chambres d'un appartement.

**salâmlik** : partie de la maison réservée aux réceptions masculines.

**sandara** : mezzanine.

**sofa** : mot d'origine turque ; pièce centrale, de communication et de vie, à l'étage des maisons dites à sofa.

**wakâla** : nom donné aux caravansérails pendant la période ottomane.

**waqf** : bien immobilisé au bénéfice d'une œuvre de charité ou d'un groupe social.

**zawya** : édifice religieux qui abrite la tombe d'un marabout ou qui est le siège d'une confrérie.

## Bibliographie

'AFIFI, M., « Les rab' à l'époque ottomane » in DENOIX, S., DEPAULE, J.-Ch., TUCHSCHERER, M. (sous la direction de), *Un centre commercial et artisanal au Caire du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, Le Khan al-Khalili et ses environs*, Le Caire, Ifao, 1999.

ARNAUD, P., *Le quartier de la douane à Alexandrie, Formation du quartier et évolution de l'architecture domestique*, mémoire, École d'architecture de Paris-Belleville, 1989, multig.

ARNAUD, J.-L. (sous la direction de), *L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006.

BLIN, O., « Le Caire, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, de la *fasaha* à la *sala* comme modèles », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, *Espace centré*, Marseille, Parenthèses, 1987, pp. 96-103.

BORIE, A., PINON, P., « La maison ottomane : une centralité inachevée ? », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, *Espace centré*, Marseille, Parenthèses, 1987, pp. 62-71.

BORIE, A., PINON, P., « Maisons ottomanes à Bursa (Turquie) », *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, vol. 3, *Variations et mutations*, Le Caire, Ifao, 1991.

BOUSSAC, M.-F., FOURNET, T., REDON, B. (sous la direction de), *Le bain collectif en Égypte*, Le Caire, Ifao, 2009.

CLOT-BEY, A.-B., *Aperçu général sur l'Égypte*, 2 volumes, Paris, Fortin, Masson et Cie, 1840.

COSTE, P., *Architecture arabe ou monuments du Kaire mesurés et dessinés de 1818 à 1826*, par Pascal Coste, Paris, Firmin-Didot, 1837.

DATO, G., *Aspetti della marginalità urbana nei paesi in via di sviluppo, il caso di Alessandria d'Egitto*, Villa San Giovanni, Biblioteca del Cenide, 2003.

FENOYL, R. de, SAUNERON, S., *Histoire naturelle de l'Égypte par Prosper Alpin, 1581-1584*, Le Caire, Ifao, 1977.

DENOIX, S., DEPAULE, J.-Ch., TUCHSCHERER, M. (sous la direction de), *Un centre commercial et artisanal au Caire du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, Le Khan al-Khalili et ses environs*, Le Caire, Ifao, 1999.

DEPAULE, J.-Ch., « Espaces habités de l'Orient arabe », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, *Espace centré*, Marseille, Parenthèses, 1987, pp. 8-21.

DEPAULE, J.-Ch., *À travers le mur*, Marseille, Parenthèses, 2012.

DEPAULE, J.-Ch., et al., *Actualité de l'habitat ancien au Caire, le rab' Qizlar*, Le Caire, Cedej, 1985.

DEPAULE, J.-Ch., « Deux regards, deux traditions : l'espace domestique perçu par les auteurs anglais et français dans le Levant » in PANZAC, D. (sous la direction de), *Les villes dans l'Empire ottoman, activités et sociétés*, tome 2, Paris, CNRS, 1994, pp. 189-228.

DEPAULE, J.-Ch., « Funduq » in TOPALOV, C., COUDROY DE LILLE, L., DEPAULE, J.-Ch., MARIN, B. (sous la direction de), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, 2010.

DEPAULE, J.-Ch., « Un type contemporain », *Égypte/Monde arabe*, n° 6, 2<sup>e</sup> trimestre 1991, pp. 65-78.

*Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, publiée par les ordres de sa Majesté l'Empereur Napoléon Le Grand, À Paris, de l'Imprimerie impériale/royale, 1809-1828 (1829), 9 volumes de texte, 1 volume de préface, 2 volumes de planches.

DUMONT, P., GEORGEON, F. (sous la direction de), *Villes ottomanes à la fin de l'Empire*, Paris, L'Harmattan, 1992.

DURAND, V., *Trois documents de Waqf-s, Alexandrie XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, maîtrise de DEA, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2002, multig.

EBERS, G., *L'Égypte*, Paris, Firmin-Didot, 1880-1881.

EMPEREUR, J.-Y., *Alexandrie hier et demain*, Paris, Gallimard, 2001.

EMPEREUR, J.-Y., *Alexandrie redécouverte*, Paris, Fayard, 1998.

EMPEREUR, J.-Y. (sous la direction de), *Alexandrie médiévale*, Le Caire, Ifao, 1998.

FORSTER, E. M., *Alexandrie, une histoire et un guide* [1922], Paris, Éditions 10/18, 1993.

GAULTIER-KURHAN, C., *Méhémet Ali et la France 1805-1849, Histoire singulière du Napoléon de l'Orient*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005.

GRATIEN LE PÈRE, « Mémoire sur la ville d'Alexandrie » État moderne, tome 2, 2<sup>e</sup> partie, dans *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, publiée par les ordres de sa Majesté l'Empereur Napoléon Le Grand, Paris, Imprimerie impériale/royale, 1809-1828 (1829).

GUYS, H., *Un dervich algérien en Syrie*, Paris, 1854.

HANNA, N., *Habiter au Caire, La maison moyenne et ses habitants aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Le Caire, Ifao, 1991.

HANNA, N., « Le vocabulaire de la maison privée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Égypte/Monde arabe*, première série, 6, 1991.





HENIA, A., « rab' » in TOPALOV, C., COUDROY DE LILLE, L., DEPAULE, J.-Ch., MARIN, B. (sous la direction de), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, 2010.

IBRAHIM, O., GAULTIER-KURHAN, C., *Méhémet Ali le grand, Mémoires intimes d'une dynastie (1805-2005)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005.

ILBERT, R. (sous la direction de), *Alexandrie entre deux mondes, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 46, 1987.

ILBERT, R., « Note sur l'Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle, Typologie architecturale et morphologie urbaine », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 17, 1981, pp. 343-357.

ILBERT, R., *Alexandrie 1830-1930, histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Ifao, 1996.

JACOBI, D. (sous la direction de), *Pascal Coste, toutes les Égypte*, Marseille, Parenthèses, 1998.

JONDET, G., *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie*, Le Caire, Ifao, 1921.

KUBAN, D., *The Turkish Hayat Houses*, Istanbul, Eren, 1995.

KULIG, G., NÉGRI, V. (sous la direction de), *Le renforcement de la protection juridique du patrimoine culturel à Alexandrie*, Alexandrie, Université de Senghor, 2004.

*L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, vol. 3 « Variations et mutations », Le Caire, Ifao, 1991.

LÉZINE, A., ABD AL-TAWAB, A.-R., « Introduction à l'étude des maisons anciennes de Rosette », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 10, 1972, pp. 149-205.

LIEBICH, H.-S., *L'art islamique, bassin méditerranéen*, Paris, Flammarion, 1997.

MARIETTE, E., *Traité pratique et raisonné de la construction en Égypte*, tome 1, *Des matériaux de construction, Des constructions civiles*, Alexandrie, Imprimerie française A. Mourès, 1875.

MAURY, B., RAYMOND, A., REVAULT, J., ZAKARYA, M., *Palais et maisons du Caire, Époque ottomane XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Le Caire, Ifao, 1972.

NOWEIR, S., « L'appartement à sala : éléments d'analyse » in DEPAULE, J.-Ch., BLIN, O., NOWEIR, S., *Matériaux pour l'étude architecturale du logement contemporain au Caire*, Versailles, École d'architecture de Versailles, 1987, pp. 93-113.

NOWEIR, S., PANERAI, P., « Le Caire : géométries et centralités », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 20/21, *Espace centré*, Marseille, Parenthèses, 1987, pp. 26-37.

PANERAI, P., « Immeubles au Caire et à Istanbul », *Égypte/Monde arabe*, n° 6, 2<sup>e</sup> trimestre 1991, pp. 57-64.

PAUTY, E., « Bains anciens d'Alexandrie », in *Procès-verbaux des séances du Comité et rapports de la section technique, Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, Le Caire, 1940.

PAUTY, E., « L'architecture au Caire depuis la conquête ottomane », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, Ifao, n° 36, 1936-1937, pp. 1-69.

PELLET, P., DEVILLERS, A., *Caravansérails*, Paris, Édifra, 1990.

PEYSSONNEL, J.-A., *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger* [1838], Paris, La Découverte, 1987.

POITOU, E., *Un hiver en Égypte*, Tours, Mame, 1860.

RAYMOND, A., « L'activité architecturale au Caire à l'époque ottomane (1517-1798) », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 25, 1991.

RAYMOND, A., *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985.

SAVARY, C.-E., *Lettres sur l'Égypte*, Paris, Onfroi, 1785.

SAADAOUI, A., *Tunis, ville ottomane, trois siècles d'urbanisme et d'architecture*, Tunis, Centre de publication universitaire, 2001.

SENNOUNE, O., « Fondouks, khans et wakâla à Alexandrie à travers les récits de voyageurs », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 38, 2004.

SENNOUNE, O., *La description d'Alexandrie à travers les récits de voyageurs*, Cealex, 2006, multig.

VOLAIT, M., *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950), Genèse et essor d'une expertise locale*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005.

VOLAIT, M. (sous la direction de), *Le Caire-Alexandrie, architectures européennes, 1850-1950*, Le Caire, Centre d'Études et de Documentation économique, juridique et sociale, 2001.

VOLAIT, M., « La communauté italienne et ses édiles », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 46, *Alexandrie entre deux mondes*, 1987, pp. 137-155.

YENISEHIRLIOGLU, F., « L'architecture domestique ottomane : évolution historique et étude de deux exemples situés à Istanbul », in *L'habitat traditionnel dans les pays musulmans autour de la Méditerranée*, vol. 3, *Variations et mutations*, Le Caire, Ifao, 1991.

ZAKARIYA, M., « Le rab de Tabbana », *Annales islamologiques*, Le Caire, Ifao, n° 16, 1980, pp. 275-297.

ZOUARI, A., « Contribution des documents d'archives tunisiens à l'histoire de l'Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle », actes du colloque « L'Égypte au XIX<sup>e</sup> siècle », Aix-en-Provence, 4-7 juin 1979, Paris, CNRS, 1982.

## Sources des citations

ALI BEY, *Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*, Paris, Didot l'aîné, 1814.

AMPÈRE, J.-J., *Voyage en Égypte et en Nubie*, Paris, Michel Lévy Frères, 1868.

BÉLIARD, O., *Au long du Nil*, Paris, Peyronnet, 1831.

CLOT-BEY, A.-B., *Aperçu général sur l'Égypte*, Paris, Fortin et Masson, vol. 1, 1840.

COMBES, E., *Voyage en Égypte, en Nubie, dans les déserts de Beyouda, des Bicharys et sur les côtes de la mer Rouge*, Paris, Desessart, 1846.

COSTE, P.-X., *Notes et souvenirs de voyages, mémoires d'un artiste*, Marseille, Cayer, 1878.

CURZON, R., *Visits to monasteries in the Levant*, London, Hemphrey Milford, 1916.

D'ARVIEUX, L., *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant, contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et la Barbarie*, Paris, Delespine, 1735.

DELACROIX, *L'Égypte Ancienne et Moderne. Seconde Partie de l'Égypte Moderne*, Paris, 1704 (archives de la collection « voyageurs occidentaux » de l'Ifao).

EVLİYA ÇELEBI, in BACQUÉ-GRAMMONT, J.-L., DANKOFF, R., *D'Alexandrie à Rosette d'après la relation de voyage d'Evlıya Çelebi*, Istanbul, Institut français d'études anatoliennes, janvier 2001, multig.

FLAUBERT, G., *Correspondance*, 1830-1851, vol. 1, Paris, Gallimard, 1984, p. 572.

DURRELL, L., *Le quatuor d'Alexandrie, Justine*, Paris, Buchet-Chastel, 1959.

FÜRER-HAIMENDORF, Ch. von, *Itinerarium Aegypti, Arabiae, Palaestinae, Syriae aliarumque regionum orientium*, Nuremberg, 1621.

GAUTIER, T., *Œuvres complètes 2, L'Orient* [1877], Genève, Slatkine, 1978.

GÉRAMB, M.-J. de, *Pèlerinage à Jérusalem et au Mont Sinaï en 1831, 1832 et 1833*, Paris, A. Le Clère, 1839.

HARANT, C., in BREJNİK, C. et A., *Le Voyage en Égypte de Christophe Harant de Polzic et Bezdrucic, 1598*, Le Caire, Ifao, 1972.

LEPRETTE, F., *Égypte, terre du Nil*, Paris, Plon, 1939.

MAILLET, BENOIT DE, in LE MASCRİER, J.-B., *Description de l'Égypte contenant plusieurs remarques curieuses sur la géographie ancienne et moderne de ce païs, sur les monuments anciens, sur leurs mœurs, les coutumes et la religion des habitants, sur le gouvernement & le commerce, sur les animaux, les arbres, les plantes, &c. Composée sur les Mémoires de M. Maillet ancien consul de France au Caire*, Paris, L. Genneau et J. Rollin, 1735.

MARIN, S., *Événements et aventures en Égypte en 1839*, Paris, Grimbert et Dorez, 1840.

MARMİER, X., *Du Rhin au Nil, Tyrol, Hongrie, Provinces danubiennes, Syrie, Palestine, Égypte, souvenirs de voyage*, Bruxelles, Delevingue et Callewaert, 1852.

MİCHAUD, J.-F., POUJOUŁAT, J.-J., *Correspondance d'Orient, 1830-1831*, Tome VIII, Bruxelles, Méline, 1836.

PIRI REIS, in MANTRAN, R., « La description des côtes de l'Égypte dans le Kitab-i bahriye de Piri Reis », *Annales islamologiques*, n° 17, 1981.

POOLE, S. L., *The Englishwoman in Egypt, lettres from Cairo written during a residence there in 1842-1844*, London, Charles Knight, 1844.

RONDEAU, D., *Alexandrie*, Paris, NiL, 1997.

SCHOELCHER, V., *L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre, 1846.

SONNINI DE MANONCOURT, C.-S., *Voyage dans la haute et basse Égypte, fait par ordre de l'ancien gouvernement, et contenant des observations de tous genres*, Paris, F. Buisson, 1798.

VOLNEY, C.-F.-de C., comte de, *Voyage en Syrie et en Égypte, pendant les années 1783, 1784 et 1785*, Paris, Desenne-Volland, 1787.

VON NEITZSCHİTZ, G. C., in VOLKOFF, O.-V., *Voyages en Égypte des années 1634, 1635 et 1636 de Henry Blunt, Jacques Albert, Santo Seguezzi, George Christoff von Neitzschitz*, Le Caire, Ifao, 1974.





# CHRONOLOGIE

## ALEXANDRIE

-331 Fondation d'Alexandrie par Alexandre le Grand.

1570 Construction du premier grand caravansérail hors des murs de la ville. C'est le début du glissement vers la ville nouvelle.

Vers 1660 Le marché aux grains Bâb al-Sidra s'installe dans les nouveaux souks et les consuls européens abandonnent le site urbain ancien hérité de l'Antiquité pour s'établir dans de nouveaux caravansérails près de la douane, dans les quartiers qui constituent ce qu'on appelle la ville turque.

1798 Débarquement des troupes de Bonaparte dans la ville.

1810 Débuts des travaux de fortifications de la ville.

1811-1817 Construction du palais Râs el-Tin, conçu par des architectes italiens et exécutés par des entrepreneurs grecs.

1813-1815 Réfection du cadastre et mise en place d'un système d'exploitation directe des impôts.

1814 Alexandrie est divisée en deux parties : la ville franque et la ville turque.

1818-1821 Percement du canal Mahmoudiyya, sous la direction de l'architecte Pascal Coste.

1829-1835 Création de l'Arsenal par Lefébure de Cerisy et agrandissement du port militaire.

1834 Mise en place de l'Ornat qui se charge de fixer la dénomination des rues, de déterminer les règles de constructions et d'élaborer les plans de voirie. Création de la place des Consuls par l'architecte Francesco Mancini.

1851-1856 Création de la ligne de chemin de fer Le Caire-Alexandrie. En 1858, ligne prolongée jusqu'à Port-Saïd.

1854 Gare de Gabbari, desservant le port d'Alexandrie.

1860 Inauguration de la place Méhémet Ali, anciennement place des Consuls.

1860-1870 Boom du coton et arrivée massive de migrants européens.

1864-1867 Mise en place du tanzim, institution gérant la voirie urbaine.

## ÉGYPTE

1517 L'Égypte devient une province ottomane gouvernée par un pacha annuellement. C'est la fin de la période mamelouke.

1798 Campagne d'Égypte menée par Napoléon Bonaparte.

1801 Les troupes françaises sont chassées par les Britanniques.

1805 Méhémet Ali devient pacha d'Égypte à vie. Il va moderniser le pays et organiser, avec des techniciens européens, l'administration et l'économie égyptiennes.

1811 Massacre des chefs mamelouks par Méhémet Ali.

1820-1823 Conquête du Soudan.

1831-1839 Le fils de Méhémet Ali, Ibrahim Pacha, cherche à conquérir la Syrie.

1840 Traité de Londres. Méhémet Ali obtient la concession de l'Égypte à titre héréditaire mais doit renoncer à ses conquêtes territoriales.

1848 Déposition de Méhémet Ali. Son fils lui succède.

1867 Ismaïl Pacha devient khédive. Il se lance dans de grands travaux d'embellissement du Caire et contracte des dettes auprès de banquiers européens pour l'équipement économique du pays.

1869 Inauguration du canal de Suez.

## EMPIRE OTTOMAN

1299-1517 Indépendance des Ottomans vis-à-vis des Seldjoukides et premières grandes conquêtes territoriales (Constantinople, Serbie, Bosnie, Hezégovine, Albanie, Anatolie Sud-orientale, Alep, Homs, Damas, Jérusalem)

1517 Conquête de l'Égypte. Les Ottomans revendiquent l'autorité suprême sur tous les musulmans. Le sultanat devient également un califat.

1520-1566 Règne de Soliman le Magnifique. L'Empire est la plus brillante civilisation de l'époque (intense activité architecturale, mise en place d'institutions et structures administratives performantes...)

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Empire s'étend de la frontière de l'Autriche au Golfe Persique, de la mer Noire aux confins marocains.

1699 Traité de Karlowitz qui marque le premier recul des Ottomans.

1768 Guerre russo-turque désastreuse pour les Ottomans.

1789 L'Empire essuie une série de défaites et perd des territoires.

1812 Le sultan Mahmud II engage des réformes : abandon du palais de Topkapi, port du costume européen et du fez, intronisation des ministres selon le système occidental.

1854-1856 Guerre de Crimée : le Sultan est allié à la France et au Royaume-Uni.

1859-1909 L'Empire perd de nombreux territoires.

1869 Loi sur la nationalité ottomane.

## ALEXANDRIE

1876 La Commission mixte du commerce se charge du pavage des rues et de l'amélioration du système d'égouts.

1882 Bombardement de la ville par la flotte britannique, puis pillages, émeutes et incendies : le quartier européen est détruit. Des fonds très importants attribués à la reconstruction donnent une forte impulsion à l'activité de construction.

1890 Organisation de la municipalité et du premier conseil municipal. Forte représentation étrangère avec un renforcement des influences occidentales sur les formes urbaines.

1897 Début des travaux sur les égouts.

1899-1906 Construction de la corniche.

1903 Construction de la gare de tramway de Ramleh.

1906-1907 Règlement sur les établissements insalubres et incommodes et sur les constructions (contrôle des matériaux et de la hauteur des bâtiments).

1950-1956 Les étrangers vivant à Alexandrie quittent peu à peu le pays.

1961 Les entreprises privées connaissent une grave crise suite à la vague des nationalisations.

1983 Loi (n° 117) sur la protection des antiquités interdisant la destruction du patrimoine historique.

## ÉGYPTE

1876 Établissement d'une commission de la dette qui consacre l'assujettissement du khédive à des ministres européens.

1882 Révolte nationaliste menée par Orabi Pacha contre le pouvoir des Khédives et la domination européenne qui se solde par un échec et l'occupation militaire britannique.

1888 Internationalisation du canal de Suez.

1914 Fin de la souveraineté ottomane et instauration du protectorat britannique.

1919 Grande période d'instabilité, de manifestations et d'émeutes.

1922 Fin du protectorat britannique. Indépendance (relative) du pays qui devient un royaume. Le sultan Fouad se proclame roi.

1929 Loi sur la nationalité égyptienne.

1936 Signature, avec la Grande-Bretagne, d'un accord rendant effective l'indépendance du pays : les troupes britanniques quittent le pays, à l'exception du Canal de Suez.

1944 Fondation au Caire de la Ligue des États arabe.

1952 Renversement de la monarchie égyptienne par « les officiers libres ». Le général Mohammed Néguib est porté à la tête du pouvoir.

1953 Proclamation de la République d'Égypte.

1954 Mohammed Néguib est démis de ses fonctions, Gamal Abdel Nasser reçoit les pleins pouvoirs.

1956 Nasser élu président de la République, nationalise le canal de Suez, marquant la fin de la présence britannique en Égypte et le retrait des troupes françaises et israéliennes. Départ de la plupart des colonies étrangères.

1961 Loi de nationalisation.

## EMPIRE OTTOMAN

1912-1913 Une coalition entre la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Montenegro déclare la guerre à l'Empire qui ne conserve en Europe qu'Istanbul.

1914 L'Empire entre en guerre aux côtés de l'Allemagne.

1918 Défaite contre les Alliés. En Turquie, Mustafa Kemal entend protéger le pays contre les convoitises étrangères et jette les bases d'un mouvement nationaliste populaire.

1920 Le traité de Sèvres (jamais appliqué) consacre la dissolution de l'Empire ottoman.

1923 Le traité de Lausanne reconnaît la Turquie comme une puissance souveraine et indépendante avec à sa tête Mustafa Kemal. C'est la fin de ce qui restait de l'Empire ottoman.

1924 Abolition officielle du califat.





# Table

## Crédits

Milena Annaloro, Guirémi Lange : pp. 20, 22, 23, 26, 27, 28, 30, 31 (d), 32, 34, 35 (bg), 36 (g, hd, bd), 37, 38 (g), 47, 49, 50, 51 (b), 52 (h), 53, 54, 55, 56, 57 (d), 58 (b), 59, 60, 61, 62, 63 (g), 64, 66, 67, 68 (g), 70, 71, 74, 75, 77 (m, d), 78, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 93, 95, 98 (b), 102 (m, b), 103 (m, d), 104, 105, 106 (g, b), 107, 108, 109, 110, 111, 112 (m), 113, 115, 119, 120.

Bibliothèque municipale à vocation régionale, Marseille : pp. 12 (b), 14, 15, 16, 21, 28, 31 (gauche), 33 (gauche), 98 (h), 124.

Olivier Bouisson : couverture, pp. 23 (hg), 33 (h), 35 (hg, m, d), 36 (dm), 38 (d), 39, 57 (m), 63 (md, b), 68 (d), 69, 76, 77 (g), 79, 80, 99, 101, 103 (g), 112 (d).

Archives CEALex (CNRS) : pp. 6, 8, 10, 11, 17, 18, 81 (h), 122, 123.

Droits réservés : pp. 12, 13, 51 (h), 52 (b), 81 (hg), 106 (d).

Collection Alain Fleig : p. 19.

Christophe Graz : p. 102 (h).

Library of Congress (Washington) : p. 141.

Archives Parenthèses : p. 5.

Tous les plans, dessins, et relevés sont des auteurs, sauf indication contraire.

Le dessin de la page 74 est inspiré de Alain Borie et Pierre Pinon. Les relevés d'origine des pages 86, 87, 90, 91 (b) et 100 (h) sont de Philippe Arnaud.

## UN QUARTIER OTTOMAN

7

### LE TISSU URBAIN

9

CRÉATION DE L'ISTHME

9

UNE NOUVELLE VILLE ENTRE DEUX PORTS

10

L'APOGÉE DE LA VILLE TURQUE

12

LE QUARTIER OTTOMAN, ÉTAT DES LIEUX

20

DYSFONCTIONNEMENTS ET SAUVEGARDE

22

### ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE

25

LES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

25

LES ESPACES DOMESTIQUES

29

LE TRAVAIL D'ORNEMENTATION

31

## ÉTUDES DE CAS

41

### LES MAISONS À COUR

45

DANS LA RUE NAKHLA, UN ENSEMBLE DE MAISONS À COUR

46

LA PLUS ANCIENNE

47

LES TROIS MAISONS À ENCORBELLEMENT

50

LA MAISON À ENCORBELLEMENT COURBE

52

LA MAISON À ENCORBELLEMENT À REDENTS

54

LA MAISON À ENCORBELLEMENT DROIT

55

SOUS LE SIGNE DE L'EAU

56

UNE MAISON À COUR DE NOTABLE

59

UN BÂTIMENT MIXTE

62

DE LA COUR AU Puits DE LUMIÈRE

63

### LES MAISONS SANS COUR

65

DEUX MAISONS MODESTES

66

UNE ARCHITECTURE OUVERTE

68

### LES MAISONS À SOFA

73

MAISON À SOFA ET CENTRALITÉ

74

QUAND LE LUXE DIALOGUE AVEC LA RUE

76

UNE FAÇADE COMME MODÈLE

79

UN DÉCOR EXCEPTIONNEL AUJOURD'HUI DISPARU

81



|  |            |
|--|------------|
| <b>LES MAISONS À DOUBLE ORIENTATION</b>                            | <b>85</b>  |
| UNE CONFIGURATION ATYPIQUE   | 86         |
| DE LA MAISON À COUR À LA MAISON À DOUBLE ORIENTATION               | 88         |
| LA MAISON 16   | 88         |
| LA MAISON 17   | 90         |
| L'ÉVOLUTION DU MODÈLE À DOUBLE ORIENTATION                         | 92         |
| <b>LES WAKÂLA</b>  | <b>97</b>  |
| LA WAKÂLA DU COMPLEXE CHORBAGI                                     | 99         |
| LA PARTIE RAB' DE LA WAKÂLA CHORBAGI                               | 102        |
| LA MOSQUÉE DE LA WAKÂLA CHORBAGI                                   | 103        |
| LA WAKÂLA TARBANA  | 104        |
| LA PARTIE RAB' DE LA WAKÂLA TARBANA                                | 104        |
| MULTIPLES RÉAMÉNAGEMENTS   | 105        |
| LA WAKÂLA HEIKEL   | 105        |
| LA WAKÂLA DE LA RUE CHEIKH SOLIMAN PACHA                           | 106        |
| LA WAKÂLA FATMA HATOUN   | 107        |
| PERSISTANCE DE L'USAGE, UNE WAKÂLA RAB' DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE | 107        |
| UNE WAKÂLA-RAB' DISPARUE, TAWHIDA TAWFIQ                           | 109        |
| <b>LES IMMEUBLES</b>   | <b>111</b> |
| DU RAB' À L'IMMEUBLE COLLECTIF                                     | 113        |
| L'IMPORTANCE DU TRAITEMENT ORNEMENTAL DE LA FAÇADE                 | 114        |
| <b>LES HAMMAM</b>  | <b>117</b> |
| LE HAMMAM EL-CHEIKH  | 117        |
| LES HAMMAM DOUBLES   | 121        |
| LE HAMMAM EL-DAHAB   | 121        |
| LE HAMMAM EL-MASRI   | 122        |
| <b>POSTFACE</b>  |            |
| QUATRE REMARQUES POUR ESQUISSE UN PARALLÈLE                        | 127        |
| <i>PAR JEAN-CHARLES DEPAULE</i>                                    |            |
| <b>GLOSSAIRE</b>   | <b>132</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>   | <b>133</b> |
| <b>SOURCE DES CITATIONS</b>  | <b>135</b> |
| <b>CHRONOLOGIE</b>   | <b>136</b> |



David Roberts, *Interview with the Viceroy of Egypt at his palace at Alexandria*, lithographie de Louis Haghe, 1849.